

MÉMOIRES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Journal de la Société
de l'Histoire et de la Vie
à Sevrans



Sevrans 1940-1944
Occupation, Libération

Reproduction interdite sans autorisation de l'éditeur

Alain a écrit dans «Les Aventures du cœur»:
«L'Histoire est un grand présent, et pas seulement un passé».

Cinquante années après la libération de Sevrans, cette phrase nous interpelle et nous invite, à nous, Société Historique, à enrichir notre patrimoine local avec des témoignages qui jusqu' alors sont demeurés inédits ou pudiquement tus.

Le troisième bulletin de notre Association vous présentera le travail que notre équipe a réalisé sur le thème *«La vie à Sevrans durant l'occupation et la libération de notre ville»*.

Notre exposition annuelle a développé et illustré à travers les documents ou objets dont nous pouvons disposer ce même thème.

Si nous nous sommes limités à Sevrans, nous n'oublions pas d'associer aux trois journées de libération, tous ceux qui, soit sous l'uniforme et cela de Koufra à Strasbourg en passant par Bir-Hakeim, Cassino, Toulon, ont combattu l'ennemi durant quatre années et sans qui la victoire n'aurait pas été possible.

Et puis nous rendons hommage à *«l'opposition du silence»* à ces fonctionnaires, à ces cheminots, à ces travailleurs qui ont rendu chaque jour, souvent au péril de leur vie, sur leur lieu de travail, la tâche de l'occupant plus difficile.

Mais si à Sevrans les chars américains ont participé à notre libération, ce sont les résistants qui nous ont protégé en empêchant l'ennemi de réaliser les opérations de destruction qu'il s'apprêtait à mettre en œuvre.

Durant ces quatre années, la population civile a elle-même été exposée, et pour la protéger la Défense Passive et les Equipes d'Urgence de la Croix-Rouge Française ont fait preuve de beaucoup de vigilance, de courage et d'abnégation.

Chacun a donc selon ses convictions, ses choix, ou ses possibilités, contribué à libérer notre ville en s'opposant à un ennemi qui s'acharnait à détruire notre patrimoine et nos valeurs nationales.

Et c'est peut-être en pensant à tous ces efforts, ces dons et ces sacrifices différents dans leur approche mais identiques dans leur détermination et leur choix que le Général De Gaulle a dit lors de sa conférence de presse du 12.11.1947 :

«Personne n'est plus convaincu que moi que la France est multiple. Elle l'a toujours été et le sera toujours. Il y a en France beaucoup de familles spirituelles. Cela a toujours été ainsi. C'est là son génie».

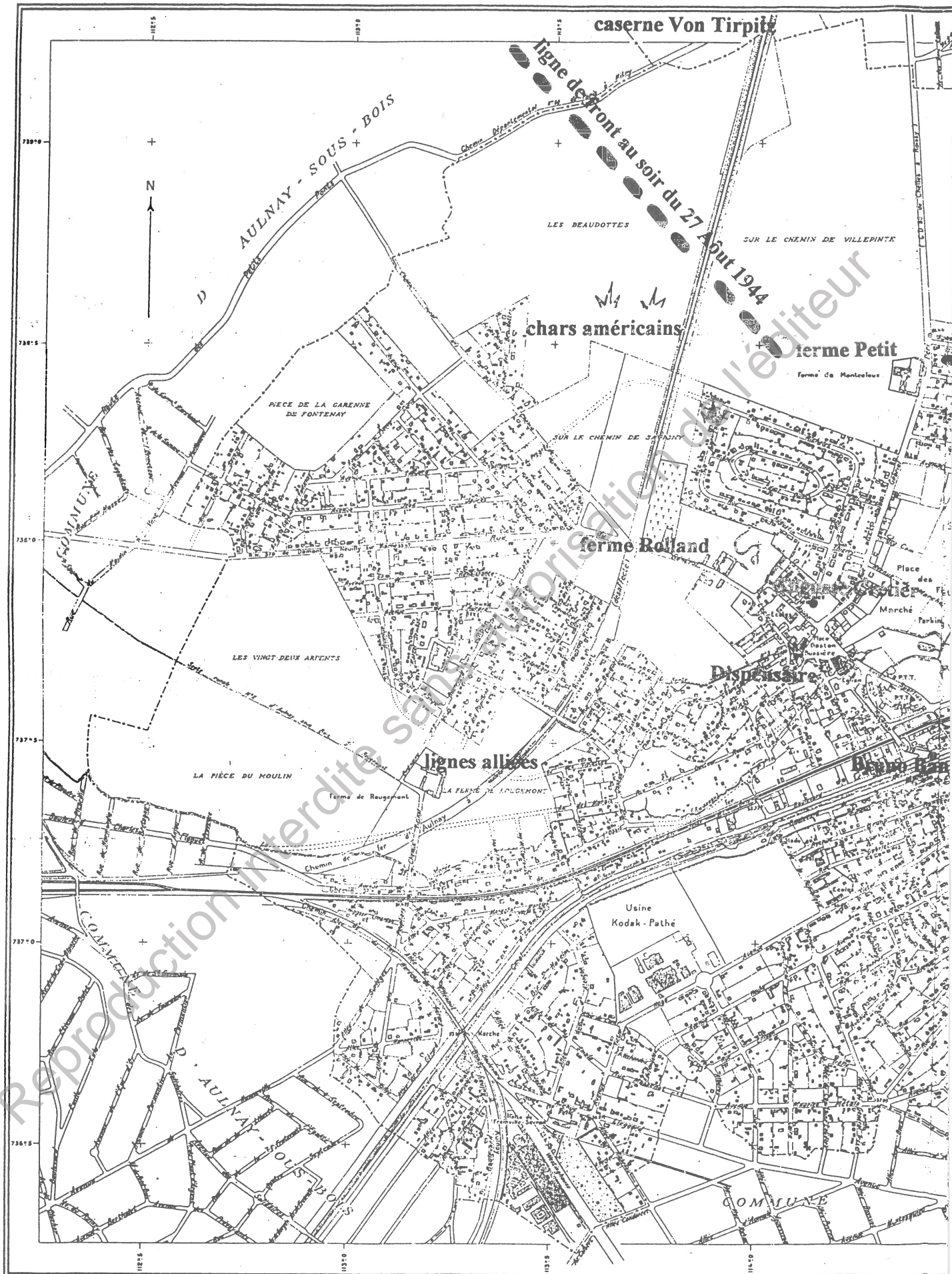


L'ÉDITORIAL DE
JEAN LELONG,
PRÉSIDENT DE LA
SOCIÉTÉ DE
L'HISTOIRE ET DE
LA VIE À SEVRANS

Reproduction interdite sans autorisation de l'éditeur

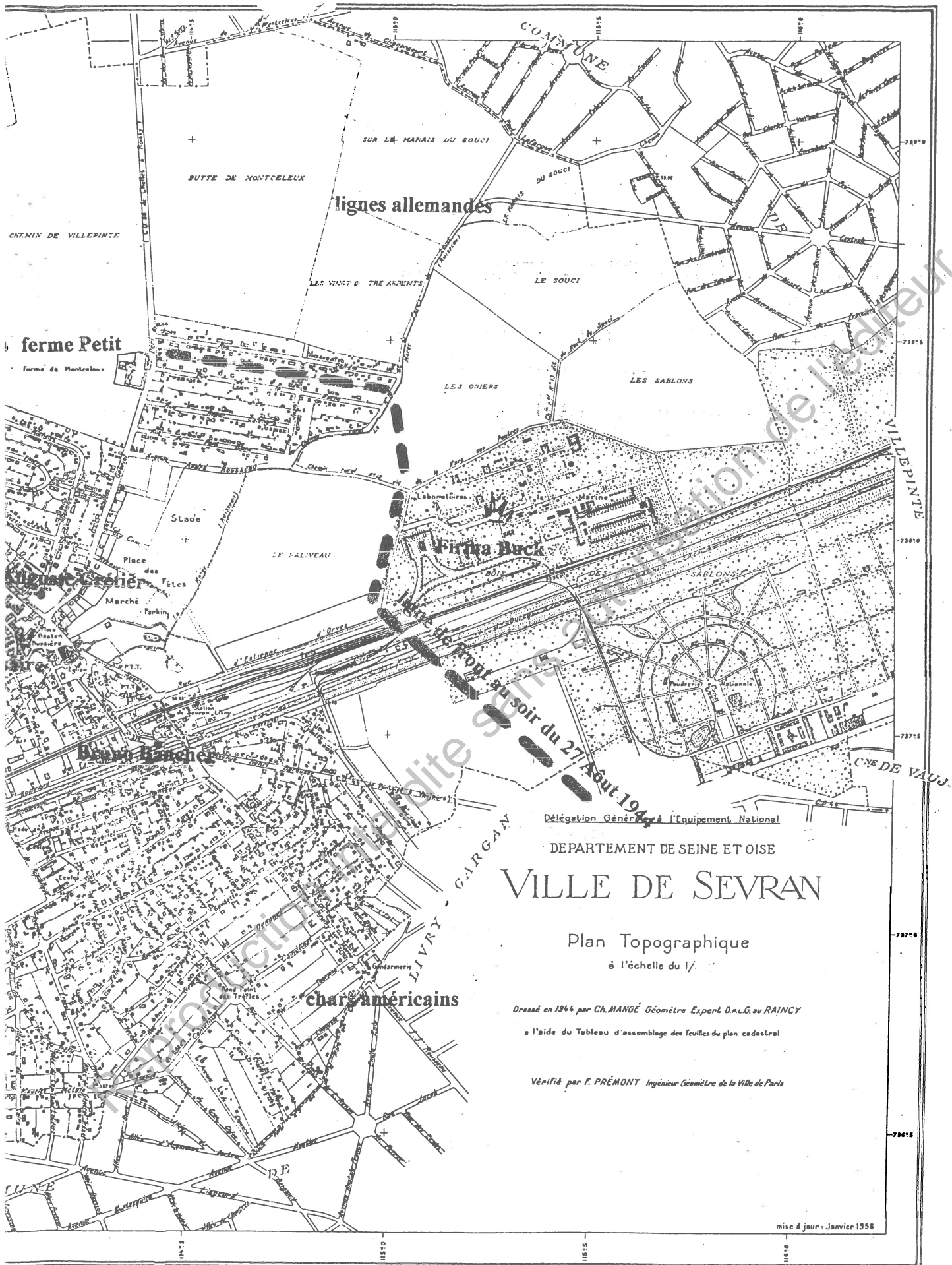
CHRONOLOGIE

Reproduction interdite sans autorisation de l'éditeur



Plan de Sévran en 1944

(les noms de rue honorant les victimes)



à l'échelle de 8mm pour 100m.

du nazisme ont été complété en 1958)

Sévrans 1940-1944

Occupation, Libération

1939 la guerre.

1^{er} Septembre

La mobilisation n'est pas la guerre, dit-on.

3 Septembre

Déclaration de guerre.

....

*Les hommes sont au front, les femmes dans les usines.
La Défense Passive veille à la sécurité de la population.*

1940 l'occupation.

19 Mai

A dix-huit heures, un obus tombe allée de Penthièvre, Il n'éclate pas.

3 Juin

Des avions des escadrilles allemandes venues bombarder Paris sont attaqués dans le ciel de Sévrans par quelques chasseurs français et pris sous le feu d'une batterie de DCA installée à la ferme de Savigny. Un avion français, touché, doit atterrir dans un champ.

Début Juin

Effrayée par l'avance de l'armée allemande, la population prend le chemin de l'exode vers des régions où chacun pense que l'ennemi ne le rejoindra pas. A peine huit cents personnes demeurent à Sévrans. Quelques pillages ont lieu dans les boutiques abandonnées.

13 Juin

Le premier Allemand arrive à Sévran entre quatorze et quinze heures. C'est un éclaireur motocycliste qui vient par la route d'Aulnay. Pris à parti par un groupe de Sévranais rue des Ecoles, il se dégage et tire un coup de feu. Monsieur Victor-Alfred Lévy tombe, première victime civile de l'occupation allemande à Sévran.

En représailles plusieurs habitants sont arrêtés et menacés d'exécution puis, heureusement, relâchés.

Un petit groupe de soldats Français de la garnison attachée à la sécurité de la poudrerie tente de résister aux abords du canal de l'Ourcq. L'un d'eux est tué sur le boulevard Lénine, un autre allée du Maréchal Lyautey, on le retrouve au trois-quart enseveli dans un tas de charbon. Un soldat allemand est enterré provisoirement dans un jardin à l'angle de la route de Vaujours et de l'avenue de Livry.

Un train de munitions qui se trouvait en gare saute en faisant quelques dégâts aux immeubles proches.

L'armée allemande occupe les locaux de la poudrerie et du laboratoire de la Marine, en chasse les ouvriers français et réquisitionne une douzaine d'immeubles pour loger le personnel allemand, hommes et femmes, qu'elle y affecte.

Les Allemands installent une Kommandantur dans une maison bourgeoise au 25 de la rue d'Aulnay et prennent possession des bâtiments de l'hôpital intercommunal inachevé. Ils les transforment en caserne pour servir à l'accueil et à l'instruction des troupes de passage.

17 Juin

Avec l'armistice commence le régime Vichyste, la France doit se résigner à vivre sous la botte nazie.

18 Juin

Le général De Gaulle lance, de Londres, son appel aux Français.

.... Juillet

L'ancienne municipalité déchu fin 1939 par le Préfet qui a remplacé le maire Gaston Bussière et le conseil par une délégation spéciale cause une agitation dans Sévran, arguant du mandat reçu des électeurs en 1935.

20 Juillet

Un poste de garde permanent est installé à l'hôtel de ville pour empêcher le conseil municipal déchu de s'y installer.

24 Juillet *Gaston Bussière pénètre dans la mairie et affirme son intention de reprendre ses fonctions. Il est éconduit par l'administrateur provisoire Edmond Sergent. Des tracts communistes sont distribués et une pétition circule dans Sévran.*

15 Août *Diffusion nocturne de tracts visant le président de la délégation spéciale et dénonçant l'arrestation des anciens conseillers municipaux Jean Cayet et ... Racloz.*

.... Octobre *Arrestation en raison de leurs opinions politiques de plusieurs communistes.*

.... Décembre *Les ouvriers Français sont réadmis à la poudrerie occupée.*

18 Décembre *Rupture (par sabotage?) d'un câble téléphonique desservant la caserne "Von Tirpitz".*

1941 les restrictions.

.... *Monsieur Sergent, président de la délégation spéciale de Sévran depuis Octobre 1939, est démis de ses fonctions par le Préfet qui nomme à sa place Monsieur Saint Aubin.*

.... Juin *Le bureau de Kommandantur est transféré à Villepinte dans la Tirpitz Kazern.*

27 Août *Exécution au Mont Valérien de Jean Baillet sous le nom de Nogarède. Il avait été arrêté sur dénonciation au marché d'Aulnay le 17 Août.*

8 Octobre *Francis Créno qui le remplace est arrêté sur son lieu de travail à la Lilloise. Louis Heme prend sa suite comme responsable de secteur des comités populaires d'usine.*

3 Décembre *Des coups de feu sont tirés contre un café fréquenté par les Allemands.*

15 Décembre *L'auteur des coups de feu, qui avait été vu, reconnu et arrêté, est fusillé.
Francis Créno est fusillé au fort du Mont Valérien.*

1942

l'oppression.

Mars

Un groupe de résistants se constitue autour de Madame Chapelle et de Maurice Brasselet, militant socialiste. Il comprend notamment Auguste Crétier et André Rousseau.

Chaque membre doit recruter quatre personnes sûres qu'il est seul à connaître et qui à leur tour peuvent faire de même.

17 Avril

Roger Le Maner est arrêté alors qu'il distribuait des tracts.

1er Mai

A la sortie de midi, la police française fouille tous les ouvriers de l'usine Westinghouse à la suite de la distribution d'un numéro spécial de l'Humanité pour le premier Mai dans le quartier de Freinville.

.... Mai

Cal Younger, aviateur Australien abattu près de Dugny traverse clandestinement Sévran aidé par Jean Buvelot et Jean Lelong.

13-14 Juillet

Le "Comité populaire de Sévran" dénonce dans un tract l'arrestation de Gaston Bussière et invite la population à saboter l'appareil de guerre allemand.

25 Août

Un hangar contenant 1200 quintaux de blé est détruit par un incendie (criminel ?) dans la ferme Rolland.

28 Août

Dans la soirée, une femme blessée de deux coups de feu un soldat de garde devant la Tirpitz Kazern. Dans les jours suivants neuf personnes juives propriétaires à Villepinte sont arrêtées et internées à Drancy.

3 Septembre

Une explosion (accidentelle ?) se produit à l'usine de la Marine.

11 Septembre

Jean Hemmen qui a été arrêté à Paris, porteur d'un plan de sabotage, est fusillé au fort du Mont Valérien à Suresnes.

- 21 Septembre* *Gaston Bussière qui fut le second maire communiste de Sévran, relevé de ses fonctions à la fin de 1939 à la suite du pacte Germano-Soviétique et devenu militant clandestin, y est fusillé à son tour.*
- 24 Septembre* *A nouveau, dans la ferme Rolland, un hangar brûle avec l'orge et l'avoine qu'il contient.*
- 24 Octobre* *La ligne téléphonique reliant la Firma Buck, installée dans l'usine de la Marine, à la caserne Von Tirpitz est coupée pour la cinquième fois, quinze mètres de fil ont été emportés. Les Allemands imposent à la population la garde de la ligne jour et nuit.*
- 26-29 Octobre* *Quatre vingt personnes juives raflées dans les environs de Sévran sont internées dans l'école Victor Hugo avant leur envoi au camp de Drancy.*
- Novembre* *Le personnel de la poudrerie constitue un groupe de résistants autour de ... Caramino(t) en liaison avec Louis Médard directeur de la poudrerie.*
- 9 Novembre* *Arrêt de travail à l'usine Westinghouse pour soutenir des revendications sur les salaires et le travail de nuit.*
- 11 Novembre* *Grève suite à la désignation de quatre-vingt-cinq ouvriers pour l'Allemagne ressentie comme répression de la grève de l'avant-veille.*
- 16 Novembre* *Nouvel arrêt de travail faute d'accord entre la direction et les délégués du personnel. La police intervient pour forcer la reprise du travail.*

1943

la résistance.

16 Février
tous

Loi instituant le Service du Travail Obligatoire pour les Français agés de vingt à vingt-trois ans.

.... Mars

Un article du Petit Parisien dénonce les conditions du départ des ouvriers d'une usine de Sévran pour le Reich.

Etat Français
Ministère de l'Information
Délégation Communale
de Sevrans

10 exempl.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'une section locale des "Jeunes du Maréchal" est en voie de formation à Sevrans.

Son but :

formation physique
familiale
scolaire
formation morale
sociale
intellectuelle
et formation politique

Ne doutant pas de l'intérêt que vous portez à l'éducation de la jeunesse (garçons et filles) placés sous votre direction, je vous prie de bien vouloir m'adresser une liste de jeunes désireux de faire partie de la section locale des "Jeunes du Maréchal".

Recevez, Monsieur, mes empressees salutations.

E. Fabris
Délégué communal à l'Information
Mairie de Sevrans

«Etat Français
Ministère de l'Information
Délégation communale de Sevrans

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'une section locale des "Jeunes du Maréchal" est en voie de formation à Sevrans. Son but: formation physique, familiale, scolaire, formation morale, sociale, intellectuelle, et formation politique.

Ne doutant pas de l'intérêt que vous portez à l'éducation des jeunes (garçons et filles) placés sous votre direction, je vous prie de bien vouloir m'adresser une liste de jeunes désireux de faire partie de la section locale des "Jeunes du Maréchal".

Recevez, Monsieur, mes empressees salutations».

DÉPARTEMENT
de SEINE- & OISE

ÉTAT FRANÇAIS

ARRONDISSEMENT
de PONTOISE

VILLE DE SEVRAN

CANTON
D'AULNAY-SOUS-BOIS

Le 14 juillet 1942



Monsieur le Secrétaire
J'ai reçu hier, après la sortie
des classes, une note de M. le Délégué
communal à l'Information me
demandant de lui adresser une
liste de mes élèves désireux de faire
partie de la Section locale des "Jeunes
du Maréchal".

A mon grand regret, les enfants
étant en vacances, il m'est impossible
d'obtempérer à sa demande.

Si la liste complète des enfants
fréquentant l'école peut être de
quelque utilité, je me permets de
vous indiquer que je l'ai produite
pour la mairie au cours de l'année
scolaire qui vient de finir.

Je vous prie de bien vouloir être
mon interprète auprès de M. le Délégué
communal et d'agréer l'assurance
de toute ma considération.

Le Directeur de l'école

«Le 14 juillet 1942

Monsieur le Secrétaire,

J'ai reçu hier après la sortie des classes, une note de M. le Délégué communal à l'Information me demandant de lui adresser une liste de mes élèves désireux de faire partie de la section locale des "Jeunes du Maréchal".

A mon grand regret, les enfants étant en vacances, il m'est impossible d'obtempérer à sa demande.

Si la liste complète des enfants fréquentant l'école peut être de quelque utilité, je me permets de vous indiquer que je l'ai produite pour la mairie au cours de l'année scolaire qui vient de finir.

Je vous prie de bien vouloir être mon interprète auprès de M. le Délégué communal et d'agréer l'assurance de toute ma considération

Le Directeur de l'école»

1944

la libération.

.... Janvier

Dans les locaux de la poudrerie, le groupe de résistants entreprend la fabrication de grenades artisanales. elles seront utilisées par les groupes du mouvement Ceux-de-la-Résistance de Livry-Gargan et d'Aubervilliers. On y fabrique aussi des crève-pneus.

A l'usine Westinghouse, Louis Heme constitue la compagnie Robespierre des Francs Tireurs et Partisans.

Des contacts sont noués entre les groupes locaux des FTP et Libération-Nord.

24 Mars

Lucien Sportiss(e), ancien instituteur à Sévran ayant pris le maquis, est abattu à Lyon par la milice française.

21 Avril

L'Humanité relate un débrayage à l'usine Westinghouse.

30 Mai

Un obus non éclaté est trouvé dans une bouche d'égout avenue d'Aulnay.

Mardi 6 Juin

Enfin le jour J, débarquement des forces alliées sur les plages de Normandie.

10-11 Juin

Trois motocyclistes allemands sont attaqués, exécutés, leurs corps jetés dans le canal et leurs armes récupérées. Le lendemain soir, rue de la gare, avide de vengeance, un de leurs camarade tire sur un équipier de la Croix-Rouge, Joseph Carrière, le blessant à la jambe.

Jeudi 15 Juin

Les FTP de la compagnie Robespierre coupent au Pont de l'Union la ligne de force à 220000 volts de Strasbourg à Saint Denis.

Lundi 26 Juin

Un obus non éclaté est trouvé dans un jardin avenue des Beaudottes.

Fin Juin

Un corps franc de la compagnie Robespierre à deux reprises le même jour, détruit un sémaphore en gare de Sévran.

Vendredi 30 Juin

Un soldat allemand est pris en flagrant délit de cambriolage dans une maison rue Michelet.

- 1er Juillet* *A l'usine Westinghouse, deux transformateurs sont détruits à l'explosif par un groupe du réseau Armand-Spiritualist.*
- 10-11 Juillet* *Dans la nuit une porte de l'écluse de Sévran est sabotée par explosif interrompant la circulation fluviale.*
- Samedi 15 Juillet* *Attaque par les FTP de la compagnie Robespierre du dépôt d'armes des gardes-voies de communications en gare de Sévran.*
- Mardi 18 Juillet* *Antoine Cusino sergent FTPF de Tremblay-lès-Gonesse en mission de ravitaillement est arrêté par les Allemands, non loin de la caserne Von Tirpitz, porteur d'une arme, il est fusillé sur place.*
- 15-31 Juillet* *A l'usine Westinghouse, de nouveau, deux transformateurs sont détruits par explosif.*
- Début Août* *Tous les groupes de résistants sont fondus dans le Forces Françaises de l'Intérieur et sont militarisés. Maurice Brasselet est nommé président du Comité local de Résistance et capitaine de la compagnie FFI.*
- Lundi 7 Août* *La voie ferrée Paris-Soissons est sabotée entre Aulnay et Sévran par un groupe franc du réseau Armand-Spiritualist.*
- Jeudi 10 Août* *Des bombes tombent sur Sévran.*
- Dimanche 13 Août* *A Livry-Pavillons, une manifestation de protestation contre la mort d'un commerçant abattu la veille dégénère en tragique fusillade.*
- Mardi 15 Août* *Les forces alliées débarquent sur les côtes de Provence. En raison de l'avance rapide des colonnes américaines vers Paris, une permanence des équipes d'urgence est instituée au dispensaire municipal.*
- Mercredi 16 Août* *Les Allemands incendient trente cinq wagons de matériel de guerre en gare d'Aulnay.*
- Vendredi 18 Août* *La maison du docteur Perlis à Aulnay, où une émission clandestine a été repérée, est dynamitée.*
Rol-Tanguy lance, de son PC des catacombes, l'appel à l'insurrection générale des Parisiens.

Dimanche 20 Août Les nombreux Allemands qui habitent Sévran et les mobilisés de la poudrerie commencent à évacuer les lieux avec calme, mais aussi à installer dans l'enceinte de la poudrerie et des laboratoires les dispositifs destinés à détruire bâtiments, matériel et stocks.

L'importance des dispositions prises laisse craindre la destruction d'une grande partie de la ville, les quartier du Pont Blanc et de la gare. Aussi, les résistants prennent-ils, avec l'aide de Monsieur Dupré, des mesures afin d'alerter la population et donner à temps le signal d'évacuation.

Mercredi 23 Août Seconde attaque par les FTP de la compagnie Robespierre du dépôt d'armes des gardes-voies de communications.

Jeudi 24 Août Une tentative d'occupation de la mairie tourne court. Le groupe se disperse. Certains sautent les murs jusqu'au cimetière et en sortent l'air détendu.

Les FFI attaquent la gare d'Aulnay-sous-Bois défendue par quelques militaires de la Wehrmacht.

Vendredi 25 Août Le général Leclerc reçoit à son PC de la gare Montparnasse la reddition du général Von Choltitz commandant du "Gross Paris".

Les FTP de la compagnie Robespierre occupent puis défendent l'usine Westinghouse, l'usine la Lilloise à Aulnay et la poudrerie où dix-neuf Allemands sont fait prisonniers.

Un groupe de FTP-Garibaldiens attaque un détachement allemand près de la caserne Von Tirpitz.

Des explosions se produisent en fin d'après-midi au fort de Vaujours, miné par les Allemands.

Samedi 26 Août L'escadron Rouvillois de la 2^{ème} DB arrive à Aulnay.

Vers vingt et une heures, le stock de magnésium de la Firma Buck brûle, éclairant le quartier d'une lueur blanche. Un violent orage éteint l'incendie et inonde une partie du dispositif de minage de la poudrerie installé par les Allemands.

Dimanche 27 Août

Au petit matin, des membres de la compagnie Robespierre désamorcent ce qui reste du dispositif de minage avec l' aide des poudriers, du directeur Médard et de Monsieur Racht.

Les résistants de la poudrerie se retranchent ensuite dans le bâtiment principal.

Dans l'après-midi, une colonne allemande est accueillie à la poudrerie par des coups de feu, riposte, puis se replie vers la porte des Sablons. Faits prisonniers, ils sont remis aux Américains à Vaujours.

En début d'après-midi, on peut voir une mitrailleuse allemande en poste sur la place du marché à l'angle de la route de Villepinte.

A quinze heures, les armes sont distribuées, les FFI se réunissent pour prendre en leur pouvoir la municipalité.

Vers quinze heures trente, un obus allemand éclate sur la place du marché tuant trois personnes et en blessant plusieurs.

Un autre obus tombe rue Michelet vers le fond du cimetière, faisant lui aussi trois victimes.

Vers seize heures trente, deux chars américains arrivent au carrefour de la rue d'Aulnay et du chemin de Savigny, approchent de la ferme Rolland. Un groupe de Garibaldiens FFI établit le contact et obtient quatre fusils.

A dix-sept heures, les deux chars avancent dans la plaine des Beaudottes vers la caserne Von Tirpitz. A mi-chemin, l'un saute sur une mine et l'autre est touché de plein fouet par un obus de 77, probablement tiré par un canon anti-char installé par les Allemands dans les étages de l'hôpital inachevé.

Deux Américains blessés s'extirpent de leur char, une équipe d'urgence trouve deux morts dans l'autre.

Un groupe qui occupe la mairie est délogé sans violence par des soldats allemands, mais, alors qu'il se dirige vers la rue Michelet, Auguste Crétier est tué par un mitrailleur terré dans une tranchée de la Défense Passive sur la place des Ecoles.

Le reste du groupe est emmené vers la gare puis relâché à l'entrée du souterrain sans bien comprendre. Quelque instant plus tard un soldat est touché par Bruno Bancher qui tire du pont du chemin de fer.

Les FTP harcèlent un détachement qui tente de faire sauter le pont du canal. Bruno Bancher est mortellement blessé au bord du canal, il réussit à traverser la route.

Vers dix-huit heures trente, une mitrailleuse allemande contrôle la rue d'Aulnay depuis l'angle de la rue des Ecoles.

La bataille fait rage au centre de Sévran, les Allemands se replient par le souterrain de la gare vers la Marine et le parc des soeurs. Des troupes américaines venues de Livry atteignent vers vingt et une heures trente la route de Vaujours.

Les alliés occupent les deux-tiers sud-ouest de la commune et la nuit tombante stabilise le front pour quelques heures sur la rue de la Marne.

Lundi 28 Août

Le corps de Victor Haussonville, drancéen de passage à Sévran, tué d'une balle, est trouvé dans les jardins derrière la salle paroissiale.

Depuis l'usine Kodak, les Américains tirent au mortier par dessus Sévran vers Villepinte et Tremblay.

Bataille autour de la ferme Petit, après cinq heures de mousquetterie, le clos Montceux est dégagé par les chars américains et les FTP.

Les Poudriers résistants, enfin maîtres des lieux, posent fièrement sur l'escalier des grands bureaux.

Vers dix-neuf heures, les troupes américaines épaulées par des FFI prennent position dans Villepinte.

Au sud de Sévran, les Allemands en repli résistent à l'avancée américaine vers Vaujours et Coubron.

Mardi 29 Août

Les combats se poursuivent sur Villepinte. les Américains et les FFI y réduisent, non sans mal, les derniers nids de résistance allemands. Les chars américains poursuivent leur marche et libèrent Tremblay-lès-Gonesse.

Mercredi 30 Août

Deux soldats allemands morts près de leur mortier sont relevés par la Croix Rouge dans le fossé de la Morée, à l'est du quartier du Pont Blanc, vers Villepinte.

Jeudi 31 Août

Sevran célèbre les funérailles des victimes civiles et militaires des combats:

Louise Vitasse, Catherine Letessier, Marie Cochet,

Raymond Benjagar, Roger Bonnel,

Louis Dameron, Georges Lallement,

Loyd E. Davenport, soldat Américain,

Harry S. Bloom, soldat Américain,

Auguste Crétier, FFI,

Bruno Bancher, FTP-Garibaldien,

.... *Septembre*

Une municipalité provisoire composée de membres de différents partis est installée. Elle est d'abord administrée provisoirement par Georges Fournier qui cèdera la place à Monsieur Urbain, ancien conseiller municipal communiste élu en 1935. Sa première tâche sera d'assurer le ravitaillement de la population.

Vingt-trois volontaires souscrivent un engagement dans l'armée de Libération et sont dirigés vers une formation de guerre pour poursuivre la lutte aux côtés des armées alliées.

10 Septembre

Les autres membres de la résistance sont démobilisés et rendus à leurs activités civiles.

3 Décembre

Lucien Gélot est tué au combat à l'âge de dix-sept ans à Kogenheim en Alsace où il a suivi la 2^{ème} Division Blindée.

1945

l'épilogue.

7 Mars

André Rousseau, membre des Forces Françaises Combattantes, arrêté en mission de liaison et déporté, meurt à Dachau.

20 Avril

Guy Cam, clandestin FTP arrêté dans le Finistère et déporté, est abattu au camp de Buchenwald.

.... *Mai*

Roger Le Maner, arrêté pour distribution de tracts et déporté, meurt au camp de concentration de Bergen-Belsen.

8 Mai

La Paix est là, enfin retrouvée, il faut reconstruire, mais les restrictions demeurent pour quelques années.

Ce "journal" est issu des recherches, des ouvrages et des témoignages de mesdames et messieurs Blésy, Boeuf, Clesse, Crétier, Harlay, Heme, Lefebvre, Lelong, Marrec, Pascoli, Rouault, Spicaglia, Tellier, Zaidman et bien d'autres.

A tous, nous exprimons ici la gratitude qui leur est due.

Jean-Pierre Ferrand

Reproduction interdite sans autorisation de l'éditeur

VIE

QUOTIDIENNE

Reproduction interdite sans autorisation de l'éditeur

DES JUIFS PARQUÉS À L'ÉCOLE

DANIEL MOUGIN

A partir de 1942, les nazis allemands avec la complicité du gouvernement de l'Etat Français mirent en oeuvre, comme dans le reste de l'Europe occupée, l'extermination systématique des Juifs. 78000 Juifs de France prirent le chemin des camps de la mort. Ce chemin là passa aussi par Sevrans.

École Victor Hugo, le 26 octobre 1942. Au fronton de l'école ces trois mots : LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE. Rien ne semble devoir troubler la quiétude de la cour de récréation, les marronniers ont pris leur belle couleur d'automne, les enfants jouent. Pourtant ce calme ne dure pas. Pour une raison inconnue, l'école a été choisie par les autorités françaises pour interner, à la demande des Allemands, 80 Juifs de Sevrans et de la région. Ces derniers ont été raflés à Sevrans mais surtout dans les communes environnantes: Aulnay, Tremblay, Villepinte, Livry-Gargan, Montfermeil, Coubron.

En fin d'après-midi arrivent en camion 52 femmes, 8 enfants et 20 hommes, ce sont pour la plupart des Juifs étrangers pour qui la France représentait une terre d'asile (22 Russes, 22 Polonais, 16 Roumains, 14 Français). Depuis le 29 mai ils portent l'étoile jaune.

La faible proportion d'hommes s'explique par leur arrestation antérieure ainsi Monsieur Moïse KIKOINE, horloger du quartier de Freinville déporté depuis Compiègne dès le 14 septembre, sa femme Rachel née en 1884 est présente dans l'école. A Villepinte, la police française effectue le 13 septembre 1942, conjointement avec le service de sécurité allemande un contrôle pour arrêter les personnes en infraction aux règlements concernant les Juifs.

Elisa VAHRADIAN, jeune écolière de 7 ans à cette époque se rappelle qu'au début l'école a continué de fonctionner alors que les familles juives s'y trouvaient: «La police allemande en armes faisait la navette au milieu de la cour, interdisant tout contact avec les internés qui étaient cantonnés dans les classes du fond, une mitrailleuse dirigée vers les captifs se trouvait sur le perron de l'école».

Par la suite une épidémie de rougeole entraîna la fermeture de l'école. Comme lors de la rafle du Vel d'Hiv rien n'a été prévu pour le ravitaillement des proscrits, Madame VIEILLEFOND qui avait 20 ans en 1942 se souvient qu'à l'initiative de la directrice Madame SONNOIS des femmes du quartier firent une soupe de légumes qui fut portée à l'école dans une grande laitière.

L'un des neuf gardes mobiles français qui renforçaient les allemands, s'enquit de savoir si c'était du lait pour les bébés (la plus jeune prisonnière, Liliane Beras de Livry n'avait qu'un an et demi).

Aucune des femmes qui s'étaient montrées solidaires des Juifs, parmi lesquelles la mère et la grand-mère de Madame VIEILLEFOND, Madame SALVI, Madame PIGNATTI et Madame SONNOIS n'eut le courage d'assister le 29 octobre au départ des familles pour Drancy tant la tristesse les accablait.

A Drancy les Juifs de notre région furent parqués dans les escaliers 1 et 2 du camp où ils partagèrent le sort des 67000 Juifs qui du 27 mars 1942 au 17 août 1944 partirent de la gare de Drancy-le Bourget pour les camps d'extermination.

Leur départ pour le camp d'AUSCHWITZ se fit le 11 novembre 1942, avec le convoi n°45 qui emportait 745 personnes dont 350 hommes, 291 femmes et 4 indéterminés, 106 enfants de moins de 17 ans dont 63 de moins de 12 ans, ainsi qu'une quinzaine d'octogénaires.

A AUSCHWITZ 112 hommes furent laissés en vie (matricule 74633 à 74745) il en fut de même pour 34 femmes (24490 à 24523). Les autres furent tous gazés. En 1945, à la libération du camp il ne restait du convoi n°45 que deux survivants.

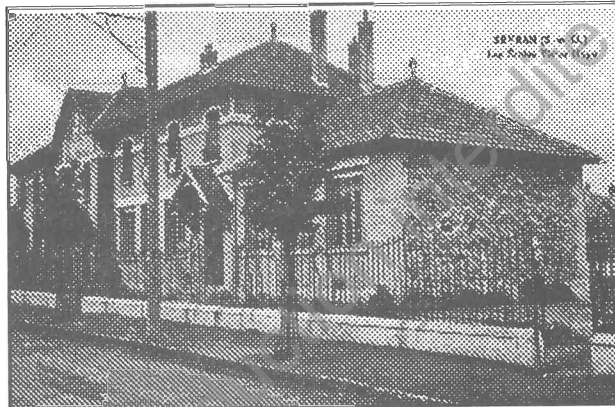
Le Maire de Sevrans échangea jusqu'en mai 1943 une abondante correspondance avec le Préfet de Seine-et-Oise. Le motif de ces courriers? Le paiement des frais occasionnés par la présence des gardes mobiles dans l'école Victor Hugo... L'indifférence au sort des Juifs pour rependue qu'elle ait été, comprend pourtant de notables exceptions ainsi la famille DESCOINS qui hébergea dans sa maison du Pont-Blanc, Victor Perlap, un Juif parisien venu se cacher à Sevrans.

Sources : Archives du Centre de documentation juive et contemporaine

Louis Blesy: la Résistance à Sevrans, Municipalité/ANACR, 1989

Article de Nicole Weill dans le magazine municipal d'informations locales de Tremblay-en-France - Septembre 1944.





Une réforme et un complément législatif au statut des juifs

15 juin — La loi du 3 octobre 1940 a été modifiée comme suit :

A) DÉFINITION DU JUIF

Est regardé comme juif

1) Celui ou celle appartenant ou non à une confession quelconque, qui est issu d'au moins trois grands-parents de race juive (grands-parents ayant appartenu à la religion juive).

2) Celui ou celle qui appartient à la religion juive ou y appartenait au 25 juin 1940 et qui est issu de deux grands-parents de race juive.

B) ACTIVITÉS INTERDITES

L'article 2 de la loi du 3 octobre est maintenu : l'accès aux fonctions publiques, administratives et politiques, à la magistrature, à l'armée, à l'enseignement reste interdit.

INTERDICTION ÉTENDUE

1) Aux administrateurs, directeurs, secrétaires généraux des entreprises bénéficiaires de concessions ou de subventions accordées par des collectivités publiques.

2) Aux titulaires de postes à la nomination du gouvernement dans les entreprises d'intérêt public. (Dérogation étendue aux pupilles de la nation, ascendants, veuves ou orphelins de militaires morts pour la France.)

3) Aux banquiers, changeurs, démarcheurs, intermédiaires dans la Bourse des valeurs et de commerce, agents immobiliers, négociants en fonds de commerce, marchands de biens, courtiers, commissionnaires, exploitants de forêts, concessionnaires de jeux.

4) Aux propriétaires de journaux ou écrits périodiques.

5) Aux exploitants, directeurs, administrateurs, gérants d'entreprises cinématographiques, metteurs en scène, directeurs de prises de vues, compositeurs de scénarios.

6) Aux exploitants, directeurs, administrateurs gérants de salles de théâtre et de cinéma, entrepreneurs de spectacles, exploitants, directeurs, administrateurs et gérants de toute entreprise se rapportant à la radiodiffusion.

C) MODALITÉS D'APPLICATION

2 % de juifs admis au bureau, dans la médecine et pour des postes d'officiers ministériels (priorité aux anciens combattants).

3 % de juifs admis dans les « universités ».

Le recensement des juifs est ordonné

Toute personne juive doit remettre au préfet ou au sous-préfet une déclaration et un état de ses biens, dans un délai d'un mois. Les infractions seront passibles d'une peine d'un mois à un an de prison et d'une amende de 100 à 10 000 francs.

M. Xavier Vallat a expliqué à la presse que « les nouvelles mesures prises contre les juifs avaient été rendues indispensables en raison de faits révélés par des enquêtes de la Sécurité nationale et qui étaient de nature à nuire au redressement national, à la défense de la monnaie et à nos relations extérieures. »

Document de droite: texte de 1941 portant réforme du statut des Juifs.

Photo de gauche en haut: Melle Jeanne Sonnois, première directrice de l'école Victor Hugo. C'est elle qui organisa, en 1942, l'approvisionnement clandestin en soupe des Juifs parqués dans la cour de l'école. Melle Sonnois est décédée cette même année 1942. Elle était âgée de 42 ans.

Photo du bas: l'école Victor Hugo, avant guerre.

ASPECTS DE LA VIE QUOTIDIENNE

M. MORTUREUX

Dès le début des hostilités, les Français connurent certaines restrictions, mais ce fut sous l'occupation qu'elles prirent leur vraie dimension. Sevrans était peuplé d'une population laborieuse principalement embauchée dans les usines environnantes. A cette époque une bonne part du budget familial se retrouvait sur la table et le bien manger était le symbole du bien vivre. D'où le désarroi des Sevransais lorsque les restrictions se firent plus pressantes. A cela s'ajouta la pénurie des objets de consommation courante et il fallut s'adapter pour survivre. Enfin, la perte de leurs libertés élémentaires réduisit les Français à l'état de servitude.

Les Sevransais jardiniers. Ils l'étaient tous un peu mais désormais les jardins furent exploités avec acharnement. Toutefois on sacrifia quelques mètres carrés pour construire poulaillers et clapiers. Les terrains vagues étaient parcourus par les enfants qui avaient rapidement rempli un sac d'herbe. Les adolescents étaient réquisitionnés pour l'entretien du jardin et voyaient leur temps de loisirs limité si bien que certains en ont conservé un dégoût persistant du jardinage.

Quant à ceux qui ne possédaient pas de terrain exploitable, ils avaient la ressource d'en obtenir la location par l'intermédiaire de la S.N.C.F. pour ses employés, des fermiers pour leurs ouvriers agricoles ou de la commune. Celle-ci propose en 1941, 341 jardins sur les lieux de l'actuel stade Bussière, 36 aux abords du cimetière, loués pour 1 franc symbolique lorsqu'ils doivent être défrichés.

Par ailleurs, de nombreux sevransais signalent à la mairie les terrains en friche qui sont réquisitionnés pour être loués lorsque les propriétaires ne se sont pas fait connaître.

En mars 42, le Secours National (sous l'autorité de Pétain) crée la carte de jardinage qui permet d'attribuer des semences aux propriétaires de jardin.

LA DEBROUILLE

De juillet à octobre, les parents faisaient encore appel à la main-d'oeuvre enfantine. C'était l'époque du glanage. Cela tombait bien puisque c'était les "grandes vacances". Le matin, à la fraîche, la famille gagnait les champs nouvellement moissonnés. Chacun avait ses informateurs et il fallait être dans les premiers.

On emportait le casse-croûte pour la journée et l'on rencontrait parfois des groupes tirant ou poussant

carriole, voiture d'enfant ou vélo dont les propriétaires les plus astucieux avaient construit des petites remorques. Nous allions parfois glaner sur les Sablons actuels et même près du Sanatorium de Villepinte.

Nous rentrions le soir chargés de gerbes, fatigués, poussiéreux et le cuir tanné.

Les épis battus - la paille était utilisée pour la litière des lapins. Une partie du grain était destiné aux volailles. Le reste, passé au moulin à café puis tamisé fournissait un peu de farine destinée à la confection de gâteaux réservés aux jours fastes. Je me souviens de certains petits sablés que ma mère confectionnait avec la crème du lait, patiemment récoltée pendant une semaine sur nos rations journalières. L'orge était très recherché - grillé dans la poêle il fournissait un substitut de café.

Les Sevransais se déplaçaient en Seine-et-Marne pour ramasser des pommes ou des "poires à cochon" le long des routes. Après et acides, celles-ci étaient consommables cuites avec de la betterave à sucre. Chez nous, la betterave à sucre était cuite et assaisonnée en vinaigrette.

Les récoltes d'haricots verts du jardin étaient lavées, frictionnées avec du gros sel, épluchées puis introduites dans des bouteilles et hermétiquement closes. Ainsi conservées, elles pouvaient être consommées en hiver. Pour les récupérer c'était un travail réservé aux enfants. Travail de patience, à l'aide d'une aiguille à tricoter.

Autre recette, pour retrouver des fruits en hiver. Des pommes coupées en tranches fines étaient disposées au soleil pour y sécher. Stockées dans des boîtes métalliques, il suffisait d'en faire tremper quelques poignées. Après une légère cuisson, nous obtenions de la compote.

Chacun expérimentait dans des domaines différents de nouvelles recettes, puis en faisait profiter son voisinage.

Informés du passage du convoi quelques hardis sevranaïens fermaient le siémaphore afin de stopper le train. C'est alors que des dizaines de personnes escaladaient les wagons pour jeter à terre le précieux combustible tandis que d'autres le ramassaient. Comme dit un témoin "c'était l'attaque de la diligence".

Le bois était très recherché. Les peupliers du canal furent rasés. D'autres sevranaïens s'échinaient autour des énormes souches. Certains préféraient scier discrètement quelques troncs plus modestes près de la passerelle de "la baignade", sur la rive droite du canal. Jetés à l'eau, les troncs étaient récupérés à l'écluse pour être transportés à Freinville. C'est ainsi que Mr Brocchi et son cousin furent surpris par la maréchaussée. Sans doute les gendarmes n'avaient-ils pas pris connaissance de l'arrêté du Préfet qui décréait une peine de 6 jours à 6 mois de prison à l'égard des contrevenants. Plus réalistes, ils se contentèrent de faire porter l'objet du délit à la gendarmerie. Eux aussi souffraient du froid.

Toujours à l'affût des bonnes occasions, Mr Brocchi eut la chance de s'offrir quelques sacs de sucre prélevés sur le chargement d'une péniche qui manoeuvrait à l'écluse.

LA SANTE DES SEVRANAÏENS

Elle subit les effets des restrictions et du froid. Les plus sensibles : les vieux et les enfants. Lors d'un dépistage de la tuberculose à l'école, on relève 75 cas sur 1370 en février 1942. On craint le rachitisme pour les plus fragiles. J'ai moi-même subi de nombreuses séances de rayons U.V. au dispensaire municipal. le Docteur Lenfant signale qu'il est impossible de se procurer savon et alcool à 90° au dispensaire. Souvent règne la détresse, principalement lorsque l'époux n'est pas là pour partager les épreuves "on a froid, on a faim. Partout ce n'est que misère et mort. On n'entend parler que de cela. Les enfants, à la cantine, n'ont eu aujourd'hui qu'une soupe, un fromage et une orange. Après déjeuner, ils sont jetés dehors par n'importe quel temps. Et tu veux que l'on ait bon moral ? C'est impossible".

(Extrait de lettre du 12/02/42 de ma mère à mon père interné à Compiègne. Celui-ci subit des restrictions bien plus sévères que les nôtres et il attend avec impatience colis et mandats).

Le retour de la belle saison ne ramène pas l'espoir "Il est 18 h 30. Nous revenons de promenade. Le dimanche, je ne suis jamais à la maison, je vais toujours chez des amis. Les dimanches sont toujours très tristes car tout le monde est en famille. Le jardin me prend beaucoup de temps, il est assez beau. Je n'ai pas le temps de coudre un point. Nous ne mangeons pas avant 20 h 30 et je me couche après 10 h" (lettre du 21/06/42).

Tels furent quelques épisodes conservés dans la mémoire de sevranaïens. Mémoire d'enfants ou de jeunes

gens de cette époque que l'on surnomma les "années noires".

Des textes officiels rappellent dans leur sécheresse, quelques unes des contraintes que l'on subissait fréquemment.

En dépit des duretés de la vie, favorisant l'égoïsme, du climat de soupçon, il s'établit dans certain milieu, un réseau d'amitié et de solidarité qui permit de surmonter les épreuves les plus difficiles et de retrouver enfin l'espoir.

EN QUELQUES MOIS, LES LIBERTES SONT ETOUFFEES.

En 1939 la municipalité communiste avait été dissoute. Un maire, Monsieur Sergent et quelques conseillers furent nommés par le Préfet. Ce fut "la délégation spéciale" dont la première réunion siégea le 14.10.39. Peu après la municipalité a réutilisé le terme de conseil municipal bien qu'aucun de ses membres ne fut élu.

Dès le 9.07.40, le gouvernement des Forces allemandes donne interdiction de circuler de 23 h à 5 h du matin dans les départements de Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne. Les cafés fermeront à 22 h 30. Seuls, pourront circuler les membres des services publics, secours et transports de ravitaillement.

Lorsque des aliments rares étaient annoncés, des sevranaïens n'hésitaient pas à faire la queue avant 5 heures du matin. Par malchance, survenait parfois une patrouille allemande qui les conduisait d'autorité dans les environs de Gonesse. Le temps de revenir à pied et la distribution était terminée.

L'éducation des jeunes sera reprise en main car le Préfet, quelques jours plus tard s'adresse aux Maires. "Je vous demande d'exercer une action auprès des instituteurs et des parents des jeunes gens pour que ceux-ci observent une attitude correcte, évitant tout propos ou gestes qui risqueraient d'être mal compris de la part des troupes d'occupation".

Le 17/10/40, le même Préfet recommande de débaptiser immédiatement les rues portant des noms de dirigeants communistes. A la même époque, il ordonne le licenciement de tout personnel étranger employé dans l'administration "afin de lutter contre le chômage".

En janvier 41, l'autorité allemande proscriit toute littérature germanophobe dans les bibliothèques publiques.

Au mois d'août 41, c'est au tour de la Marseillaise qui ne pourra être ni jouée, ni chantée dans les manifestations autorisées.

En décembre 41, le Maire de Sevrans, Mr Saint-Aubin, émet le voeu de fermeture définitive des cafés : La Pas Bileux et le Chat Noir. Ce dernier aurait favorisé la prostitution y compris celle des mineures.

L'Etat de Vichy se préoccupe de la santé morale des jeunes français. On lira à ce propos en page 14 et 15 de ce journal, le courrier échangé entre le délégué à l'information et le directeur de l'école V. Hugo, Mr Douzouère.

Ainsi, après avoir acheté en pharmacie le produit approprié, ma mère réussit parfaitement le tannage de peaux de lapins. Et nous avons appréciés les gilets fourrés et les semelles douillettes dans nos galoches.

Tous les vêtements étaient achetés avec des cartes de textiles; De même que le fil, la doublure, le tissu pour la confection. Il était possible d'obtenir un vêtement neuf pour deux usagers.

Toutes les sortes de chaussures étaient rationnées à l'exception de celles à semelles de bois, des pantoufles et sabots.

Il était très difficile de se procurer les objets manufacturés tels pneus et chambres à air même avec des bons. Mais c'était une époque riche en improvisation. Ainsi, les chambres-à-air étaient-elles remplacées par des bouchons assemblés en chapelet avec un fil de fer. Quant à moi, je pus rouler sur le vélo de mon père grâce à une autre astuce, très populaire, il suffisait de garnir les jantes de morceaux de tuyau d'arrosage raboutés par un morceau de fil de fer.

Plus tard, dévalant fièrement la rue devant quelques copains, mon pneu avant se déploya brusquement en un long reptile, tandis que j'achevais ma course dans un fracas de charrue. L'attache en fil de fer avait cédé. Les copains étaient pliés en deux et, piteusement je repartis à pied, mon tronçon de tuyau à la main.

LA DISTRIBUTION DESORGANISEE.

En réunion du Conseil Municipal du 14 décembre 1941, le Docteur Lenfant se plaint de l'insuffisance de vivres

sur le marché et des chiens errants, abandonnés sans nourriture, dangereux pour la population. Plusieurs conseillers municipaux s'émeuvent de plus d'un mois de retard dans la distribution des rations de pommes de terre. Les bons de charbon ne sont plus honorés et le Secours National offre du bois en remplacement. Les distributions de pommes de terre sont toujours retardées pour cause de gel, paraît-il.

Paradoxalement, le Préfet s'oppose à la réception de colis familiaux de pommes de terre provenant de province. Les bons de chaussures sont distribués au compte goutte, toujours par le Préfet qui exerce sa toute puissance dans tous les domaines. Le Maire déplore que les Sevranaï, estimant que les commerçants de Seine-et-Oise sont défavorisés en distribution, se font inscrire dans la Seine au détriment des commerçants locaux.

LE TERRIBLE HIVER 41- 42.

Les conditions de chauffage furent particulièrement critiques. Je me souviens qu'il gelait dans les chambres sans feu. La cuisinière ne fonctionnant pas durant la nuit, la condensation gelait et fendait le carrelage au dessus de l'évier. Le matin, les fenêtres étaient scellées par la glace. Je me rappelle les avoir dégagées avec un marteau et un tournevis. Avec le froid persistant les conduites d'eau éclatèrent dans la cuisine.

Certains sevranaï appliquaient la débrouille pour se procurer un peu de combustible. De nombreux habitants se souviennent des trains de charbon arrêtés au passage-à-niveau de Rougemont (remplacé depuis par un pont).



La place du marché, actuellement Place Bussièrre, avant guerre. On y trouvait encore de tout...

LA DÉFENSE PASSIVE

JEAN LELONG

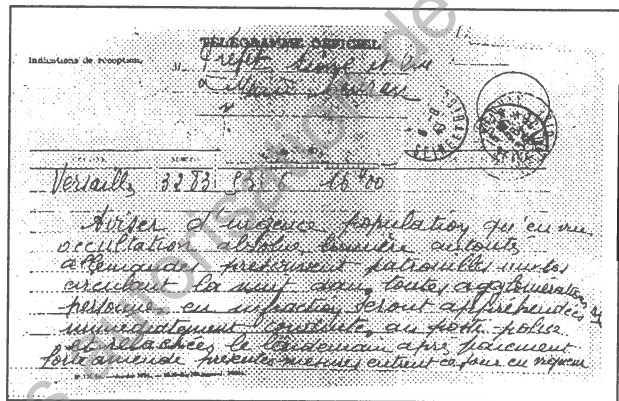
Le 8 avril 1935, une loi relative à l'organisation des mesures de protection et de sauvegarde fut votée au Parlement. Le 14 janvier 1943, le Maire de Sevrans, Monsieur Saint Aubin constitua la Commission de Défense Passive.

Le Maire était le Président, Monsieur Dubar le Directeur et Monsieur Roux le Secrétaire Permanent. En étaient membres :

- Le représentant de l'Ingénieur des Ponts et Chaussées
- Le représentant du Directeur Départemental des P.T.T.
- Le représentant du service de l'Education Nationale
- Un officier de Gendarmerie
- Le Directeur du Service Municipal de la voirie
- L'Architecte municipal
- Le Commandant de la Compagnie des Sapeurs Pompiers de Sevrans
- Le Directeur des Etablissements Kodak
- Le Directeur des Freins Westinghouse
- Le représentant du Directeur de la Poudrerie Nationale de Sevrans-Livry

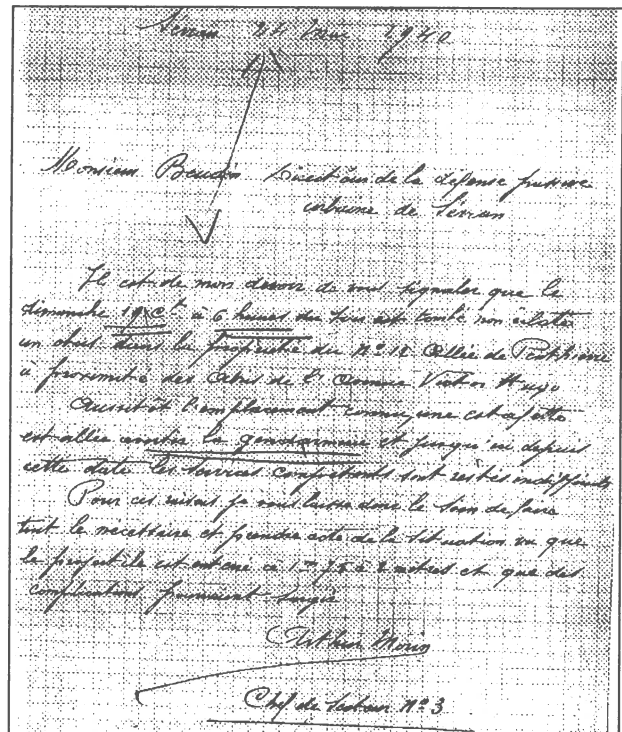
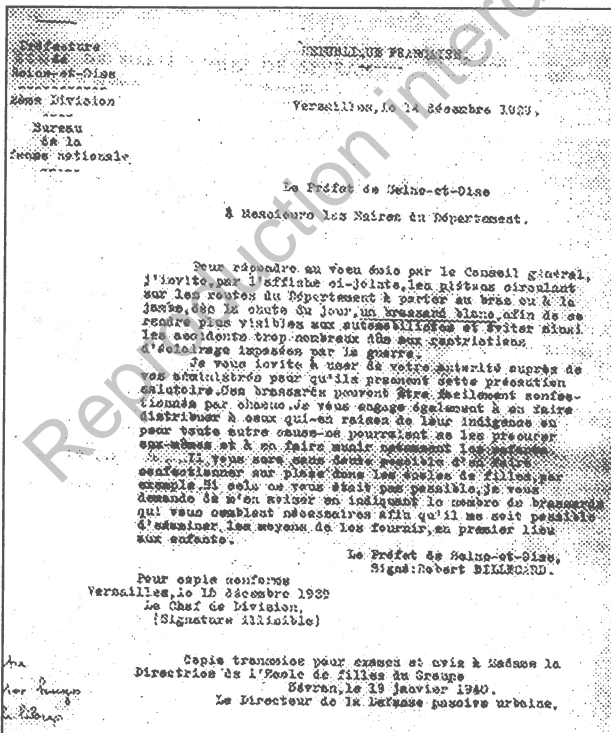
Dès Septembre 1939, le port d'un brassard est conseillé dès la chute du jour. Il doit être porté au bras ou à la jambe et sa couleur doit être blanche afin de la rendre plus visible aux automobilistes afin d'éviter les accidents dus aux restrictions d'éclairage imposées par la guerre. Les Directrices d'école sont invitées à les faire confectionner par leurs élèves.

L'effet contraire, se produisit en 43. Il ne fallait qu'aucune lumière ne soit détectée par l'aviation et pour cela l'occultation absolue de toutes sources lumineuses était prescrite.



La Défense Passive avait la charge de signaler toute infraction.

Dès 1942 des tranchées-abris sont creusées à proximité des écoles, selon les normes établies par la Défense Nationale et des consignes sont données pour s'y rendre.



La Défense Passive était également chargée de signaler les obus non éclatés qui tombaient sur le territoire de notre commune. Le premier obus est tombé au 34, avenue de Livry dans le garage de Mr Colomb, et un autre dans le jardin de Mme Rougé 1, avenue de Livry se figeant à 1,40 m de profondeur.

En 1940, le dimanche 19 mai à 18 h un obus non éclaté tombe au 12, rue de Penthievre dans le jardin.

En 1943, le 12 août 4 obus tombent en chapelet le long du canal et le 16 un autre tombe au 10, rue Edgar Quinet, perforant le toit et traversant le toit sans faire de victimes.

La Défense Passive devait tenir un cahier sur lequel toutes les alertes étaient portées. C'est ainsi que nous pouvons savoir qu'en juillet 43, il y eut 8 alertes en août 15, en septembre 8 et en octobre 4. En moyenne la durée de chacune durait 90 minutes.

L'organisation de la Défense Passive comportait :
des Chefs de secteur,
des Chefs d'îlots
des Chefs d'immeubles
des chefs d'abris.

LES ILOTS DE LA DEFENSE PASSIVE

Le Chef de secteur: était chargé de la mise en œuvre des mesures de Défense Passive dans le secteur qui lui était

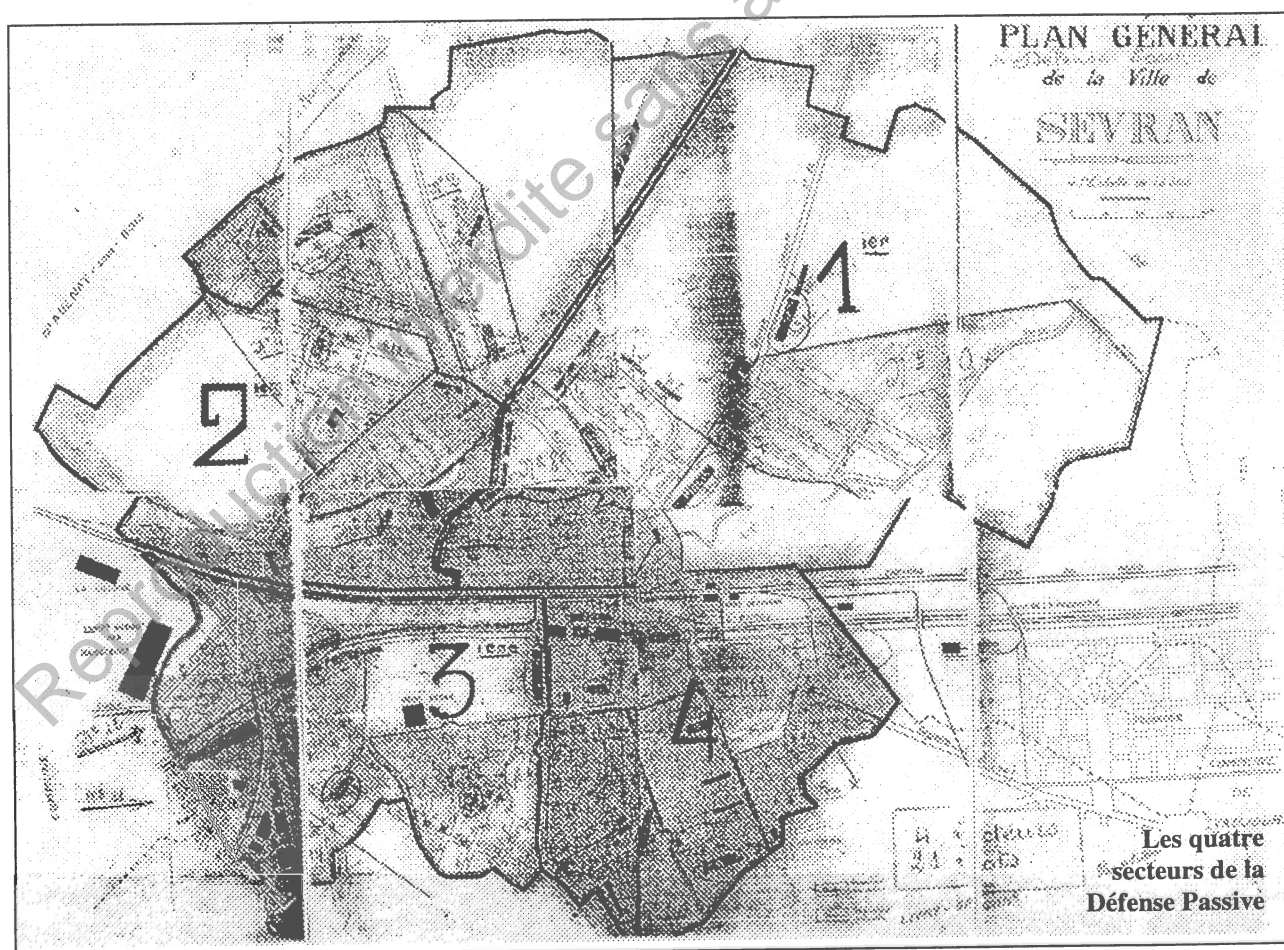
confié. Il assure avec les Chefs d'îlots le respect des mesures de Défense Passive (Occultations de lumières, surveillance des abris, etc...).

Le Chef d'îlot: est primordial, il doit veiller au respect des mesures de Défense Passive. Il effectue des rondes, donne des avertissements, et même dresse des contraventions aux récalcitrants. Il doit connaître : la topographie générale de son îlot, les abris publics, l'emplacement des bouches d'incendie, les réserves de sable et d'autres matériaux de lutte contre l'incendie, et l'importance des moyens de protection et de secours. Il doit également connaître tous les Chefs d'immeubles et d'abris de son îlot.

Le Chef d'immeuble: sa mission consistait essentiellement à préparer dans tous ses détails et en accord avec les locataires, le propriétaire de l'immeuble et le Chef d'îlot les moyens de protection des personnes et des biens.

Le Chef d'abri: avait pour mission essentielle de faire respecter par tous les occupants en cas d'alerte les consignes particulières données par l'autorité locale. Le chef du secteur n° 1 Etait Mr Lanoizelet, rue du travail. Ce secteur comportait 6 îlots numérotés de 1 à 6 et protégeait une population de 2431 habitants.

Le chef du secteur n° 2 Etait Mr Joly, 48, boulevard M.



Berteaux. Ce secteur comportait les îlots numérotés de 7 à 10 et protégeait 2515 habitants.

Le chef du secteur n° 3 Etait Mme Laengel, avenue du Maréchal Bugeaud et comportait les îlots n° 11 à 15 et protégeait 2049 habitants.

Le chef du secteur n° 4 était Mr Carette, avenue de Livry et comportait les îlots 16 à 21 et protégeait 2494 habitants.

Le 1er secteur comportait les îlots 1 à 6 inclus. Les îlots 1 - 2 - 3 - 4 - 5 couvraient les quartiers : Primevères, Ramiers, Fontenay. Ilot 6 : Amicale et Oasis

Le 2ème secteur comportait les îlots 7 à 10 inclus. Les îlots 7 - 8 : le centre jusqu'à la gare. Ilot 9 : la mairie. Ilot 10 : le Pont Blanc

Le 3ème secteur comportait les îlots 11 à 15 inclus. Les îlots 11 : quartier Freinville - lamoricière. Les îlots 12 et 13 : de l'Ecluse à Monneville et quartier Kodak et Liégeard. Les îlots 14 et 15 : quartier des freins

Le 4ème secteur comportait les îlots 16 à 21. Les îlots 16 et 17 : quartier des Trèfles et Victor Hugo. Les îlots 18 - 19 - 20 -21 : Sevranaise, Campagne, route de Vaujours.

Il existait également à l'intérieur des secteurs des rues à risques particulièrement surveillées :

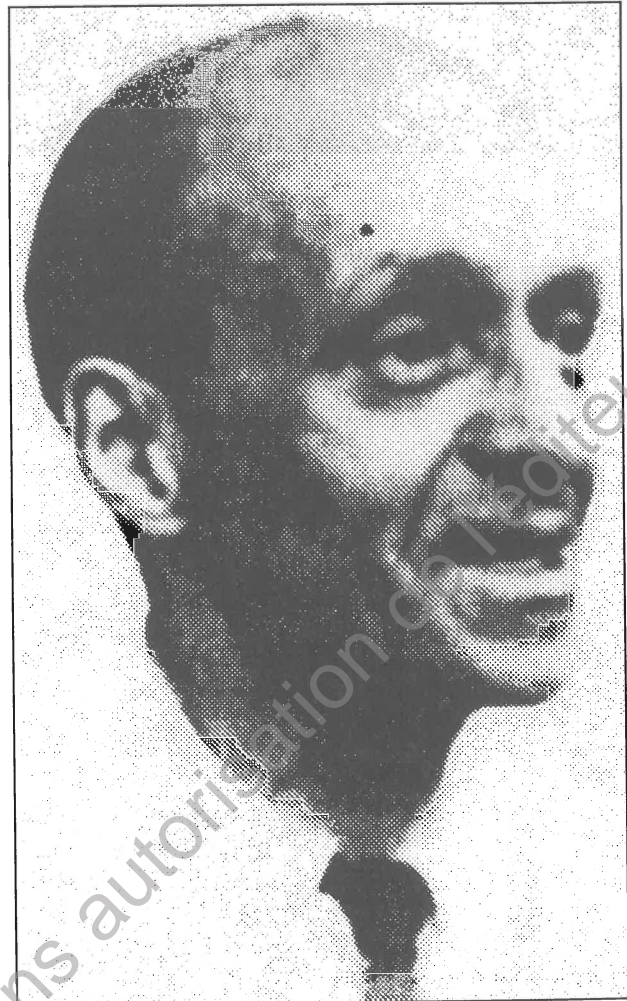
- Secteur Poudrerie - Laboratoires de la Marine
- Secteur Usine Westinghouse
- Secteur Usine des radiateurs
- Secteur Usine de la Lilloise

La Poudrerie occupait 170 ouvriers et ouvrières.

Les Laboratoires de la Marine : 1 200 ouvriers et ouvrières.

L'usine Westinghouse : 1251 ouvriers et employés

La Lilloise : 428.



Léon Dubar, Ingénieur, Docteur es sciences (1891 - 1957) fut le Directeur et l'âme de la Défense Passive Sevranaise durant toutes la guerre

Les services de la Défense Passive comme celui des équipes d'Urgence de la Croix Rouge Française ont dressé une liste des blessés en indiquant leur nom, leur adresse, le lieu de leur relève et la date à laquelle ils ont été victimes sans toutefois indiquer la nature de leur blessure.

Le grand préau des écoles avait été réservé comme chapelle ardente, mais la toilette des morts, leur mise en bière, les opérations de reconnaissance des corps par les familles furent faites dans l'arrière pièce de la Salle Paroissiale route de Villepinte par les secouristes de la Croix-Rouge Française. Ce lieu n'ayant pas été précisé dans les consignes générales.

Leurs tombes furent creusées à la pelle par Monsieur Eugène Ducrocq, fossoyeur officiel de la commune.

La Défense Passive, comme les équipes d'Urgences de la Croix-Rouge Française furent à la hauteur de la tâche qui leur avait été assignée, et l'une comme l'autre protégèrent durant plusieurs années la population exposée chaque jour aux bombardements et à tous les risques de l'occupation et de la libération, et cela je peux en témoigner ayant en tant que Responsable des équipes d'Urgence de la Croix-Rouge Française été en contact permanent avec tous les Services de la Protection Civile.

E. DUCROCO
Place de Sevrans
HAN (Sevran-ec-Oise)

Vestimentaire de l'Armée
du 8 Août 1914

Messieurs		
Bonne	1 place	60.00
Chapeau	1 "	60.00
Manchons	1 "	60.00
Chemises	2 "	120.00
Coat de campagne	1 "	60.00
Manches blancs	1 "	60.00
Manches	1 "	60.00
M. M. Ballanvont	1 "	60.00
M. M. =		
2212145	Vestimentaire	60.00
2212145	Coat de campagne	60.00
2212145	Manches	60.00
2212145	Podet	60.00
	Total	770.00

exp. cont. dix francs.

Reproduction interdite sans autorisation de l'éditeur

GUERRE, RÉSISTANCE

Reproduction interdite sans autorisation de l'éditeur

UNE FUSILLADE À GARGAN

BRUNO BROCCHI

Quelques jours avant la libération de notre région, la ville voisine de Livry-Gargan connut un tragique événement, Bruno Brocchi, Sevranaise depuis toujours en a été le témoin et la victime. Cinquante ans après, voici son récit.

Dimanche matin 13 août 1944, c'était jour de marché, avenue de Chanzy, à Gargan. Il faisait très beau ce jour-là et il y avait un monde fou. Avec mon futur beau-frère, j'avais décidé d'aller y faire un tour et éventuellement d'acheter du pain avec des tickets.

Au moment où nous entrions dans le marché, deux personnes nous accostèrent et nous entraînaient à l'écart pour nous proposer de nous engager dans la Résistance. Nous avons accepté et donné nos noms. Eux nous ont donné le nom du groupe et de son chef : «*8ème groupe de Romainville, Commandant Lenoir*».

Puis nous sommes repartis vers la place de la gare où un attroupement s'était formé. Deux hommes, en costume kaki, avaient des mitraillettes à la main. Soudain l'un d'eux leva sa mitraillette et hurla «*Vive De Gaulle*» ! La foule reprit le slogan plusieurs fois.

Nous nous sommes alors écartés et nous avons aperçu devant l'entrée de la gare, la voiture à cheval dont le chauffeur avait été tué par les allemands la veille au soir, après 22 heures, heure du couvre-feu.

C'est à ce moment que nous avons entendu des crépitements de mitraillettes. Un milicien avait prévenu les S.S. Les gens couraient dans tous les sens, affolés. Nous nous sommes dirigés vers le café Terminus. Les balles sifflaient de tous côtés. C'est alors que je sentis une douleur à l'épaule gauche. Je m'écroulais, mon futur beau-frère avait disparu. Deux personnes me ramassèrent et me transportèrent chez le Docteur Charbonnier à quelques mètres de là. Il me mit un gros tampon d'ouate. Une autre balle avait cassé le talon de ma chaussure en bois. J'étais allongé dans une pièce lorsqu'un maquisard y entra et ouvrit la fenêtre pour tirer. Je m'évanouis un moment, puis deux personnes me transportèrent dans une camionnette à l'Hôpital de Montfermeil.

Nous arrivâmes dans la cour de l'Hôpital en même temps qu'une voiture allemande. Un officier allemand dégaina pour me tuer. Heureusement, le Docteur Simon, qui portait un brassard avec la Croix-Rouge, intervint rapidement et se plaça entre l'officier et moi. J'appris ensuite, par le docteur, qu'il m'avait échangé contre deux soldats allemands, blessés aux intestins par un éclat de bombe au cours du bombardement su triage de Vaire. J'étais sauvé.

L'après-midi, les Maires de Livry et de Montfermeil m'ont rendu visite et réconforté avec une bouteille de Cognac.

Le lundi 14, je passais la radiographie, j'avais reçu une balle de 9 millimètres.

Au cours de mon séjour à l'Hôpital, je connus beaucoup de monde et beaucoup de copains sont morts, tués par des balles explosives. Un jour, je vis arriver un de mes copains de Sevrans : André Bellamy. Il avait pris une balle explosive. Il me dit «*Tu sais, Bruno, les salauds ont fait un carton dans la côte de Clichy-sous-Bois. Je crois que c'est fini. Salut*». On s'est serré la main et j'ai pleuré. J'ai connu aussi à l'Hôpital un Tunisien, amputé d'une jambe lors de la fusillade de la fosse Monsoint. Ils étaient 18, il était le seul rescapé. Il y avait également un milicien, il fut abattu à sa sortie de l'Hôpital, juste devant la porte. Le jour du 13 août, les copains résistants de Sevrans étaient venus me chercher pour combattre avec eux. Ma mère leur avait appris que j'étais blessé et à l'Hôpital. Peut-être que cette balle de 9 millimètres m'a en fait sauvé la vie ?

Un autre Bruno, Bruno Bancher, mon ami d'école a été tué.

J'avais 20 ans.



SOUVENIRS DE BRUNO BANCHER

PAR ANDRÉ HARLAY

Il faut remercier Monsieur André Harlay de nous avoir permis d'insérer dans notre revue le texte que lui a inspiré la profonde amitié qu'il éprouvait pour son ami Bruno. Beaucoup de Sevranaïses ont connu son père qui travailla durant de nombreuses années à la quincaillerie Bourdoncle, avenue de Livry. Monsieur Harlay père était un ami du groupe de résistants qui autour de Monsieur Brasselet, Président du Comité de Libération de Sevrans et Capitaine de la Cie F.F.I. du S/Sec. Nord B 4, Monsieur et Madame Chapelle, Jean Buvelot, Jean Rossel, Georges Fournier, etc... œuvrèrent durant plusieurs années contre l'occupant en risquant chaque jour leur vie et celle de leur famille.

Sevrans, le 3 septembre 1989

à la Société d'Histoire de Sevrans

Monsieur,

J'ai lu les différentes versions proposées par Mr Louis Blézy il y a deux ans, ainsi que celles de "Dialogue" de septembre, sur la mort de mon Ami Bruno Bancher. Je dis, mon Ami, parce que plus que quiconque à Sevrans, aujourd'hui, je l'ai bien connu.

Voici les faits:

Je m'appelle André Harlay. J'habite notre commune depuis 1930. Notre maison, à l'époque, était située au 9, rue du Maréchal Joffre. Elle appartient maintenant à ma fille, mais porte le n° 13 depuis la suppression de la rue dédiée au Maréchal Pétain.

Ma mère y était décédée le 29 mai 1943, lorsque Mr Zaffari, qui habitait alors rue des Ardennes, vint nous rendre visite à la maison, j'étais seul avec mon père.

Tous deux étaient communistes.

- Ah ! Harlay, lui dit-il, j'ai appris que tu avais perdu ta pauvre femme... je pense que tu peux faire une bonne action....

C'est ainsi que Madame Bancher devint, dans la clandestinité notre femme de ménage. Elle était arrivée de Slovénie avec son fils aîné Bruno et son cadet Rinaldi surnommé «Brazzo».

Des amis garibaldiens lui avaient trouvé un petit appartement - qui existe toujours - au-dessus du Café

«Le Balto» sur la place Gaston Bussièr.

Madame Bancher était une femme fort triste. Elle avait perdu son mari, sa fille et son gendre, tous trois membres très actifs du Parti Communiste et de la Résistance de Ljubljana, et assassinés par les nazis. Elle-même avait été torturée.

Comment, avec l'aide de ses amis, avait-elle réussi à s'enfuir ? Je n'en ai aucune idée.

A cet instant de mon récit, je suis contraint de faire une longue digression, vous comprendrez pourquoi ...

En 1943, je travaillais au siège social de la Cie des Freins et Signaux Westinghouse, dans le Sce Oxy métal, situé au 22, rue d'Athènes à Paris 9ème. J'étais alors le secrétaire d'un ingénieur sorti de l'Ecole Nationale Supérieure d'Electricité.

Dans un bureau commun, nous nous faisons vis-à-vis, Monsieur Pierre Habar et moi. Il faisait partie d'un réseau de résistance dont le chef portait le surnom d'Achille Le Manchot (souvenir de la guerre de 14).

Mr P. Habar avait grande confiance, en ma future épouse - qui lui servait de «boîte aux lettres» et recevait ses messages téléphoniques confidentiels - et en moi-même.

Il nous montrait parfois avec fierté deux revolvers cachés dans un tiroir, mais un jour de 1943, la gestapo vint l'arrêter, en ma présence, dans notre bureau. Nos tiroirs furent vidés de leurs papiers, mais les armes avaient disparu.

J'attendis quelque temps, que l'onde de choc s'estompe un peu, et, pendant les heures de repas, je les découvris dans un double fond pratiqué sous le bureau.

Je fis part de ma découverte à notre Directeur -
permettez-moi d'en taire le nom - qui me conseilla
vivement de les jeter dans le premier égout venu.
Sûr de la victoire future et de leur utilité, je les
rapportais à Sevrans où je les cachais bien enveloppées
dans de la graisse.

Les deux revolvers et leurs balles restèrent ainsi
jusqu'en août 1944. Ai-je bien fait ?... Je me le demande.
Mr Pierre Habar, déporté à Dachau, où sont décédés
tous ceux de son réseau - est venu mourir à Paris, au Val
de Grâce, alors que sa femme attendait un bébé.
Hélène, ma future épouse ne fut pas inquiétée. Seule,
peut-être, Dieu sait pourquoi ?

Mais revenons à notre pauvre Ami Bruno Bancher, qui
fut convoqué au début de 1944, au titre de STO, par
l'organisation TODT pour travailler à la Construction
du mur de l'Atlantique.

La haine qu'il portait au nazisme lui permit de
s'échapper très rapidement. Revenir à Sevrans était
prendre beaucoup de risques, la guerre était loin d'être
terminée.

Hélène, ma future épouse, lui trouva une petite chambre
à Saint Germain en Laye. Il venait chaque jour chez elle,
qui habitait en ces temps-là, avec sa maman, rue des
Joueries, pour y prendre ses repas. Il resta là, cloîtré
durant plus de 2 mois ; mais les événements allaient bon
train. Les Alliés se précipitaient sur la Capitale. Bruno,
revint rue du Maréchal Joffrè à Sevrans vers le 20 août.

- Ah ! si j'avais des armes pour venger les miens, me dit-
il

Avec lui, je nettoyais les revolvers de Pierre Habar.
L'un, était un petit 6,35, mais l'autre, de gros calibre, lui
plut beaucoup.

- Je prendrai celui-là, si tu veux bien.

Le 27 août, nous entendions des coups de feu crépiter
vers la place de Sevrans. Nous descendîmes tous deux
l'avenue de Livry.

Il marchait près de moi, en héros, mais je le quittais peu
avant la rue qui - hélas - porte aujourd'hui son nom.

Tout d'abord, comme l'a chanté G. Brassens : avec mon
p'tit revolver, j'avais l'air d'un ... vous connaissez la
suite ; et puis, j'étais très inquiet Saint Germain avait été
délivré. Mais comment Hélène avait-elle vécu sa
libération ?....

Un command'car américain, avec à son bord un
officier - flanqué d'un Sherman, stationnait devant le 22,
de l'avenue Jean Jacques Rousseau à Livry, je le
renseignais avec beaucoup de difficulté malgré quelques
années d'études, et m'élançais vers Saint Germain à
bicyclette, criant : merci ! pleurant de joie.

Un merci long comme le trajet ; roulant souvent sur les
trottoirs tant les chaussées étaient encombrées de
véhicules blindés recouverts d'une foule agglutinée.

Je me suis engagé au 501ème Régiment de chars de
combat de la 2ème DB, dont le Bureau de Recrutement
venait de s'ouvrir à Maisons-Lafitte avant de revenir à
Sevrans vers le 30 ou 31 août, pour y faire mes adieux à
mon père.

C'est à mon retour que ce dernier m'apprit que notre

Ami Bruno Bancher avait été tué, quelque temps après
que je l'eus quitté, sur le pont du canal, en face de chez
Bringuier actuellement Café Terminus.

EPILOGUE :

Plusieurs années plus tard, maintenant marié, papa
d'une petite fille et habitant au 13 de l'avenue Henri
Coquillard où je demeure encore - mais hélas veuf
depuis, nous vîmes, un jour, arriver un homme grand,
vêtu d'un long manteau, coiffé d'un chapeau de feutre
mou, qui portait d'énormes lunettes d'écaille.
- C'est moi, Rinaldi ! Rappelez-vous, s'exclama-t-il en se
jetant dans nos bras, nous serrant très fort tant était
grande son émotion.

Le petit «Brazzo», camarade de parti de Josip Broz,
devenu Maréchal Tito puis Président de la République
de Yougoslavie était devenu un homme ; membre de la
délégation de son pays à l'O.N.U. en stage à Paris.

Au cours du repas qu'il prit à notre table, ce jour-là, il
nous fit savoir qu'il s'était engagé dans l'Armée Rouge
et que s'il portait ces étonnantes lunettes à larges
branches, c'est qu'elles lui permettaient d'entendre. Il
était devenu sourd ; sa voiture ayant sauté sur une mine,
sur le front de l'Est.

A cette époque Rinaldi Bancher habitait toujours
Ljubljana. Il nous apprit que sa Slovénie natale avait été
occupée par l'Italie de 1941 à 1943 - ce qui confirme
l'attachement que sa famille portait aux «Garibaldiens»
si opposés au fascisme. Si ma mémoire est bonne, il y
exerçait la profession de dentiste. Il nous confia
également qu'un établissement scolaire portant le nom
de son père devait y être construit. Le fut-il ? Je n'en
sais rien.

Il nous confirma ce qu'avait dit papa, sur les
circonstances de la mort cruelle de Bruno, à mon retour
de Maisons-Lafitte.

Bruno Bancher était communiste

Pierre HABAR, catholique fervent

Deux héros pour un même combat.

Je suis très fier d'avoir eu pour amis, ces hommes d'une
telle qualité.

Voilà le témoignage que je puis porter sur cette affaire.

J'ai déjà relaté tout ceci, en substance, dans un
manuscrit de plus de 550 pages, que je destine à mes
descendants, et qui retrace les épisodes marquants de
ma vie - de ma naissance 1920 à celle de ma fille 1948 -
Je ne suis pas écrivain, mais l'écriture et l'écoute de la
musique classique sont mes passe-temps favoris.

J'espère ne pas vous avoir trop ennuyé par ce long récit,
et vous prie de croire à l'expression de mes sentiments
respectueux.

Ci-joint : une photo de Bruno Bancher que nous avons
prise à l'époque.



Bruno Bancher

LE RÉCIT DE L'AVIATEUR

CAL YOUNGER

Un aviateur australien de retour à la vie civile, a parcouru en France la route qu'il prit en 1942 après avoir sauté en parachute de son bombardier WELLINGTON en flammes. Cette route passait par Sevrans. L'auteur a dessiné lui-même les illustrations de son récit : elles sont donc authentiques. Il intitule son histoire simplement : Je me rappelle...

Il était 18 heures quand Madame Buvelot vint me dire qu'un parachutiste Anglais était caché au dispensaire municipal de Sevrans et que les Allemands le recherchaient. Il avait sauté en parachute de son avion en feu. Je me rendis au dispensaire et la Directrice Mademoiselle Emery m'introduisit dans une pièce obscure attenante à la salle de radio. Un jet de lumière pénétra avec nous ce qui fit se dresser un homme très grand qui se reposait. Il saisit son pistolet mais très vite Mr Buvelot qui parlait un anglais parfait lui dit que j'étais un ami. Que pouvions nous faire pour lui ? Il fallait agir vite car il avait été vu près de l'église caché dans des buissons par des enfants. Il devait rejoindre la Belgique c'était les ordres reçus. Je connaissais au milieu de la forêt de Bondy, et au dessus des carrières de Livry une cabane forestière inoccupée. Je proposais de l'y conduire à la nuit tombante. Il accepta mais posa une condition : il ne devait pas quitter son uniforme. Il n'était pas pensable de traverser ainsi Sevrans. Je lui fit donc endosser mon imperméable ce qui cachait en partie l'uniforme bleu-marine qu'il portait. A la nuit tombante, avec mon ami Jean Buvelot nous partîmes, avenue de Livry, à la hauteur de la quincaillerie Bourdoncle nous croisâmes une patrouille allemande qui ralentit, nous regarda, s'arrêta et reprit la route. Notre flegme avait du les rassurer, eux, mais nous nous savions ce que nous risquions. Après une marche difficile dans les petits sentiers des carrières nous atteignîmes la clairière où se trouvait la cabane. Nous l'y laissâmes et ce n'est que très tard dans la nuit que nous nous séparâmes Jean et moi sur la place de Sevrans. Je fis parvenir à Londres un courrier indiquant que le Sergent C.H. YOUNGER (Aus. 400320) Australian Air force était sain et sauf. C'est à la fin de l'année 49 que Cal m'adressa le journal "THE SUN WEEK-END MAGAZINE" dans lequel parut son article "I Remember", que nous publions aujourd'hui Jean Lelong

JE ME RAPPELLE . . .

Quand le Sous-Préfet de Police de Provins, France, reçut parmi son courrier matinal le dessin d'un cercueil, il ne perdit de temps à quitter la ville. La terrifiante "circulaire" provenant du Mouvement de la Résistance

était un avertissement qu'on ne pouvait pas ignorer. Probablement regretta-t-il sa trahison vis-à-vis d'un aviateur australien en 1942, acte qui lui avait valu sa proscription.

Les Résistants de Provins considèrent la livraison à l'ennemi d'un seul aviateur allié comme une tache à l'honneur de la ville qui avait facilité l'évasion de 380 autres aviateurs.

"Le Sous-Préfet avait ordre de nous envoyer tous les aviateurs qui tombaient aux mains de la Police", me dit M. Edmond Schmitt, propriétaire de l'Hôtel du Chalet et chef de la Résistance depuis le début. Il ajouta, non sans dégoût : "Maintenant, il est en Allemagne, officier dans l'Armée Française d'Occupation !"

Monsieur Schmitt était content de me voir, car c'était moi l'aviateur fait prisonnier par les allemands à Provins, quelques sept ans auparavant.

C'était la fin de mon voyage, voyage de récapitulation, de souvenir entrepris avec l'espoir de retrouver les gens qui m'avaient aidé et d'essayer de revivre un peu mes épreuves de 1942.

Mon voyage commença, comme en 1942, en plein ciel, en pleine nuit, au-dessus de Paris. L'obscurité se désintégra soudain, et à travers un nuage j'aperçus la cité. Pour moi, ce fut comme si, une femme splendide dépouillée de ses vêtements de deuil, m'était apparue en robe du soir étincelante de sequins, resplendissante de bijoux. Sous une lune blême, la Seine prenait la couleur du bronze. Avec la lumière du feu des bombardiers, en ce mois de Mai de guerre elle m'avait semblé alors chromée, hostile. Le spectacle à ce moment-là ne manquait pas de beauté, beauté d'une toile tissée de balles traceuses multicolores et des faisceaux des projecteurs qui nous glaçaient de peur. Mais les feux croisés en pyramide des barrages de D.C.A. s'étaient évanouis et les lumières étaient paisibles, estompées.

Le Viking fonça doucement sur la piste au Bourget : à moins de cinq miles de là, j'avais sauté en parachute, désespérément d'un Wellington en feu, et, à moins de deux miles du petit cimetière de Dugny où se trouvaient enterrés les restes de mon équipage.

Le car de la "British European Airlines", avec des passagers, ses touristes, partit vers Paris me laissant seul

sur la route. Je me souvenais alors de l'immense sentiment de solitude que j'avais éprouvé en 1942 quand le son du dernier appareil s'était perdu dans le lointain. Alors, mettant mon sac sur l'épaule je m'éloignais pour retrouver le champ près du village de Le Thillay où j'étais resté étendu, étourdi sous la soie de mon parachute, pour retrouver aussi le "champ de Tulipes" où notre fidèle appareil et la plus grande partie de son équipage avaient trouvé la mort. Il faisait grand jour quand je me dirigeais en direction de Dugny.

Au cimetière je discutais avec l'homme chargé de l'entretien des tombes et son père qui était fossoyeur. On me conduisit au Maire et à la Mairie on me montra les registres officiels, on me donna l'adresse du prêtre qui avait célébré l'office. Il est maintenant attaché à la grande Cathédrale Notre-Dame.

Lorsque je retournais à Paris je passais chez lui. Il habite en appartement dans une rue sombre près des Tuileries. Je grimpais les vieux escaliers et au troisième étage, je sonnais. Monsieur le Curé apparut bientôt : il était petit, chauve, portait des lunettes ; un homme d'aspect insignifiant. Cependant on voyait tout de suite que c'était un saint homme. Ma mission l'intéressa, il s'assit et écrivit un document plutôt original qu'il me remit, en voici la traduction :

"Je, soussigné, G. SEDILLAU, curé de Dugny, certifie avoir béni les corps des onze aviateurs alliés qui tombèrent en Mai 1942. Les soldats allemands leur ont rendu tous les honneurs militaires."

Il me donna sa bénédiction, je pris le papier et redescendis.

De Dugny, j'allais ensuite à pieds à Sevran, la ville que j'avais fini par atteindre au grand jour après une marche pénible de trois heures depuis le champ théâtre de ma point de chute. Je me rappelais la nécessité de m'éloigner le plus possible du lieu où j'étais tombé et de trouver où me cacher.

En chemin, éclairé en plein par la lune, j'avais rencontré quelques soldats allemands. Ma capture semblait inévitable. Heureusement je portais un col et une cravate ainsi qu'une casquette, et, trompés par mon uniforme (car le bleu australien n'était pas familier à l'époque à ils finirent par me saluer et beugler leur "Heil Hitler !"" C'étaient les deux seuls mots d'allemand que je connaissais alors, mais c'était suffisant.

A Sevran, je retrouvais les personnes qui m'avaient accueilli. Mr et Mme Buvelot me conduisirent dans le cimetière jusqu'à la haie derrière laquelle je m'étais caché.

Entre la haie et le mur j'étais resté toute la journée mangeant les tablettes de Horlick et léchant la pluie qui dégouttait des feuilles. Le soir, une fillette avait envahi mon repaire pour jeter quelques fleurs et me voyant s'était mise à crier.

"Elle vous avait pris pour un soldat allemand ivre", me dit en riant Mme Buvelot. *"Nous étions en train de faire les préparatifs pour la fête des Mères. Toutes les femmes étaient apeurées à l'exception de ma mère qui se risqua et vous pria de vous en aller. Apprenant que vous étiez Anglais elle me*

dépêcha vers vous parce que je me débrouillais un peu dans votre langue".

- *"Je ne savais pas que c'était votre mère",* lui dis-je.

- *"Mais si, venez donc faire sa connaissance".*

La vieille dame qui fut assez brave pour affronter un Nazi en état d'ivresse est toujours enjouée et me rappelle l'incident avec des petits rires. Adossé au cimetière se trouve le centre de Santé publique. Et c'était vers cette maison que j'avais couru avec Mme BUVELOT. Elle est différente maintenant. La chambre dans laquelle j'avais dormi est transformée en laboratoire et les Buvelot ne vivent plus là. Mais on m'y conduisit quand même pour la revoir et je fus chaleureusement reçu par le directeur actuel car mon court séjour dans cette maison faisait désormais partie de la légende de l'endroit. D'une fenêtre d'en haut nous regardions

dans la rue, tel que nous l'avions fait sept ans plus tôt. Alors il y avait des soldats allemands paradant. Maintenant il n'y avait plus que des enfants qui jouaient.

- *"Quel mal avons-nous eu pour vous réveiller cette nuit-là, vous en souvenez-vous ?"* Si je m'en souvenais ! On m'avait tiré d'un sommeil où j'étais plongé à bout de forces en me disant que les Allemands lancés à mes trousses resserraient étroitement le champ de leurs recherches.

On me donna un imperméable civil et un béret, quelques vivres, des allumettes, une lampe électrique, du tabac et une bouteille de whisky.

Alors Mr Buvelot et Jean Lelong, un garçon de mon âge, m'avaient fait traverser la ville, prendre à travers bois, et m'avaient indiqué une maison inhabitée. Mais dans les bois je me trompais de chemin et la maison dans laquelle je me réfugiais n'était pas celle qu'ils m'avaient indiquée. Après m'avoir

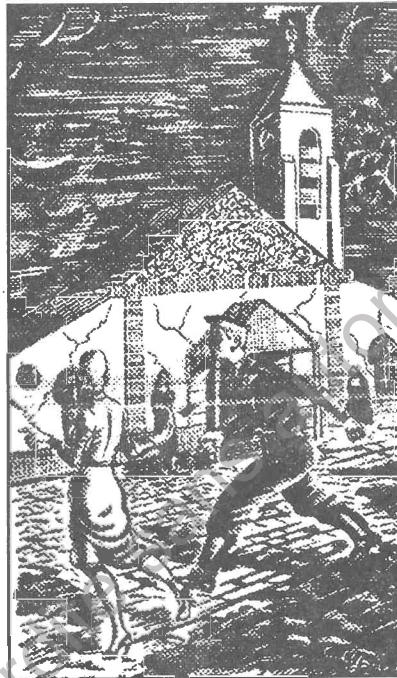
quitté, il s'en fallu de peu qu'ils ne se fassent repérer par une patrouille allemande car c'était bien après le couvre-feu. Le lendemain ils étaient revenus avec davantage de vivres et incapables de me trouver ils avaient supposé que j'avais été capturé.

Mr Buvelot et moi avions repris le chemin de notre marche nocturne et clandestine ensuite je pris congé des Buvelot et je passais chez Jean Lelong qui avait été avec nous lors de cette fameuse nuit. Cela avait été pour Jean l'initiation en quelque sorte à ce travail clandestin, le début de ces missions difficiles et dangereuses au cours de ces longues années.

Jean Lelong est l'un des plus prometteurs des poètes français, un garçon dynamique, subtil pour qui l'Art est la Vie. Notre aventure commune fut le sujet de l'un de ses poèmes publié à Paris. Il me l'a dédié. Je ne parlais pas le français avec assez de facilité pour que nous puissions avoir de vive-voix des entretiens sur l'Art. Par écrit, nous le pouvions, et nous avons écrit, quelques milliers de mots, questions et réponses, commentaires et controverses.

Le lendemain matin je quittais Jean et sa jolie femme Denise et je pris la route une fois de plus.

A Lagny-sur-Marne, je me tenais sur la berge et je me



rappelais comment j'avais essayé de voler une barque sans y réussir et comment après avoir surveillé le pont pendant près d'une demi-heure je m'étais risqué à traverser. Même maintenant alors que je marchais sur le pont je ne pouvais pas oublier que j'avais douté de ma réussite lors de cette première traversée en entendant l'écho de mes battements de pieds dans l'eau, je ne pouvais pas oublier non plus la crainte que j'éprouvais constamment d'être suivi, ni le soulagement que je ressentis en gagnant l'autre rive s'en m'être fait repérer.

Dans les rues étroites le martèlement de mes pas avait résonné de façon alarmante et les boucles de mes bottes de vol tintaient comme les mors d'une troupe de chevaux.

A Tournan, je m'adressais à un fermier belge qui me montra comment il fallait porter un béret, puis il s'était mis à marcher dans un sentier à travers bois l'arpentant dans les deux sens, m'apprenant ainsi à marcher à la française. Il m'avait mis sur mon chemin avec une infime ration de nourriture de mauvaise qualité que je fis durer plusieurs jours. Ce que c'était je ne l'ai jamais su. Il avait eu peur pour sa vie et craint que par inadvertance ou sous l'effet des mauvais traitements je le dénonce.

Quelque part en France sur une maison, au coin d'une rue ou sur le bord de la route, il y a probablement une plaque désignant l'endroit de sa mort et la manière dont il était mort.

Car, en dépit de ses craintes, il avait joint La Résistance et payé pour son courage. Je ne sais même pas son nom. Un peu partout, en France on trouve ces plaques et l'épithète est toujours la même : *"mort pour la France et la Résistance"*. Et on réalise l'immense signification du mouvement de la Résistance. Car ce fut la Résistance qui releva du ruisseau le drapeau souillé, l'étendard d'honneur de la France et le fit flotter fièrement une fois de plus.

C'est l'oeuvre de la Résistance qui permet aux Français d'aujourd'hui de garder la tête haute.

Les noms des villes et villages que je traversais m'étaient familiers et chantants comme les bribes d'une chanson à demie oubliée : Jossigny, Favières, Fontenay-Tressigny, Rozay-en-Brie.

Pendant les nuits silencieuses de 1942 j'avais redouté ces longues rues étroites et le bruit qui grandissait au fur et à mesure que mes bottes résonnaient sur les gros pavés. J'avais redouté la possibilité toujours présente d'une fenêtre meurtrière ou d'une poursuite effrénée.

Maintenant, au grand jour, ces rues étaient amicales si on faisait exception de la menace qu'offraient les voitures et les camions roulant à vive allure au bruit incessant de leurs avertisseurs. Je bavardais avec les gens, achetais aliments et boissons dans leurs boutiques. Ils me serraient la main et toujours revenait ce mot agréable *"Camarade"*. Je l'ai entendu aussi sur les routes, dans la bouche d'un conducteur complaisant qui me prit à son bord, dans la bouche d'un

autre conduisant un tracteur dont l'une des roues arrière s'était détachée et avait roulé dans un fossé, je l'ai entendu prononcé par un paysan labourant dans les champs.

J'avais abordé une ferme je m'en souviens où un poltron de Français qui avait peur de m'aider avait brandi sa hache pour me faire déguerpir au plus vite. J'avais alors échoué dans une autre ferme où l'on me servit un repas réconfortant. Tous les gens de la maison s'étaient rendus au village en quête du *"barbier"* et il vint me raser dans leur propre cuisine, chose qui n'était pas du luxe car j'en avais grand besoin. Je me rappelle la façon dont le vieux et débonnaire *"barbier"* avait pénétré dans la cuisine la main tendue en annonçant *"Moi, pour parler anglais"* et comment ses conseils m'avaient largement aidé chemin faisant.

Lui, aussi, il est mort.

Il faisait nuit quand j'arrivais à Provins, au pont où j'avais été arrêté par le Police Française. Ils m'avaient d'abord pris pour

un Allemand essayant de les surprendre au moment où ils m'aideraient. Ils m'avaient conduit au poste de police. Convaincu à la fin que j'étais bien un aviateur allié ils s'empressèrent de me venir en aide, de me restaurer et de me fournir des renseignements. Mais le Sous-Préfet avait téléphoné aux Allemands et il avait même eu la prétention de me secourir pendant qu'il attendait l'arrivée des Allemands.

Aujourd'hui au poste de Police

je ne retrouvais plus qu'un seul agent sur tous ceux qui se trouvaient présents lors de mon arrestation. Il me reconnut très bien.

Une femme vint d'une maison voisine et me raconta qu'elle avait suivi longtemps du regard la troupe d'Allemands qui m'emmenait, elle en avait pleuré amèrement.

Un agent me conduisit pour aller voir la vieille prison où j'avais été amené. J'avais été interrogé dans la pièce du devant tandis que des jeunes Allemands en pyjamas se tenaient à l'entrée de la porte bâillant mais me regardant avec curiosité mais aussi avec frayeur. J'étais fort flatté de produire un tel effet sur ceux qui étaient considérés comme la terreur des aviateurs. Un Allemand N.C.O. voulut m'offrir une cigarette mais il se mit à discuter furieusement avec les autres et finit par s'en aller.

Evidemment je ne pouvais pas passer la nuit où j'avais passé celle du 6 Juin 1942 - dans une cellule en pierre, glaciale, construite j'imagine sous la Révolution - aussi demandais-je à la Police de m'indiquer un hôtel : *"Il y a l'hôtel du Chalet juste au tournant"*, me dit-on. *"Le patron, Mr Schmitt, fut chef de la Résistance à Provins. Il avait un fils Jean-Marie qui aurait votre âge maintenant. Il est mort dans le four crématoire de Buchenwald. Sur le mur de l'hôtel vous verrez une plaque qui commémore le lieu de sa naissance"*.

"Ainsi, c'est la Police qui vous a envoyé chez moi", ironisa Mr Schmitt, *"Ah ! cette Police elle prend cette bonne décision un peu tard !"*



"j'avais redouté ces longues rues étroites et le bruit qui grandissait..."

DE SEVRAN À AUSCHWITZ

LETTRES D'ANDRÉ MORTUREUX

Au début de l'année 1941, la police française arrêta plusieurs militants et anciens conseillers municipaux communistes (la municipalité élue en 1935 avait été destituée à la suite du pacte germano-soviétique). Parmi ces internés, on relève les noms de Jean Cayet, Georges Denancé, Gaston Lévy, Albert Métais, Conques, Deneux, Antoine Noaillat, Georges Triplet et André Mortureux. Ce dernier a entretenu avec son épouse une nombreuse correspondance que son fils Monsieur Jacques Mortureux a bien voulu nous confier. Au delà de leur caractère très émouvant, ces lettres nous permettent de suivre la destinée de plusieurs Sevranaïes arrêtés pour des raisons politiques et que la répression conduisit pour certains dans les camps d'internement d'Aincourt puis de Compiègne jusqu'aux camps de la mort. Nous publions ici de larges extraits de cette correspondance ainsi que le récit d'un survivant qui témoigne de la disparition d'André Mortureux et des conditions de la vie à Auschwitz

Saint-Etienne le 25 juin. Chère Camarade, Je comprends votre anxiété envers votre mari et vous n'avez pas d'excuses à me faire en demandant de répondre à toutes vos questions posées, pour moi c'est un devoir très cher d'y répondre mais, je regrette que ce ne soit pas de bonnes nouvelles que je vous apporte.

J'ai connu votre mari comme tant d'autres camarades dans ce camp de Compiègne, Métais, Denancé, Véron, etc... et nous étions solidaires, d'autant plus que notre organisation était magnifique en discipline et dévouement dans les années 1941-42.

Je m'excuse d'être un peu long dans mes explications, elles sont nécessaires, pour vous montrer les difficultés que j'ai à préciser les réponses aux renseignements que vous me demandez.

Au début de notre déportation, de juillet 1942, dans un climat enfiévré, en plein typhus, dans cette Pologne du sud, nous avons été séparés en deux tronçons après avoir été pillés de tous nos maigres biens, sans papiers d'identité et rasés des pieds à la tête. 600 camarades restèrent au camp de Berkenau, 600 autres partirent à Auschwitz où j'étais, séparés encore dans des kommandos et par blocks.

Nous nous retrouvions 10 d'un côté, 20 ou 30 de l'autre, notre séparation ne se terminait que dans des chambres surchargées et malsaines. Nous ne pouvions tenir de

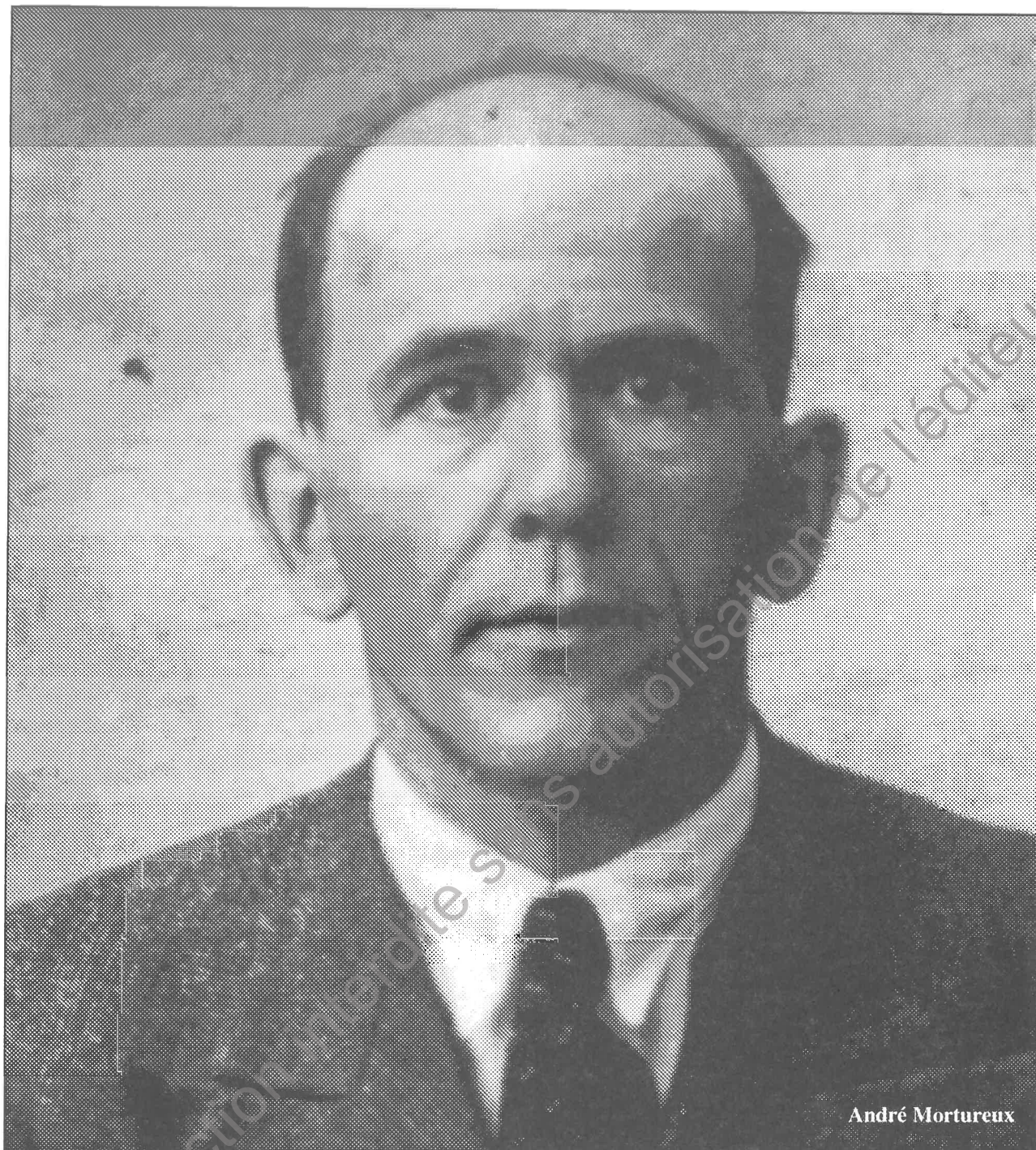
conversation sans risquer des coups de schlagues, mêlés à des hommes devenus bêtes, de tous les pays d'Europe. Notre langue maternelle n'était pas entendue, nous étions perdus. A quelques uns, dans des rares moments de répit, nous nous retrouvions difficilement, pour nous dire quelques paroles d'espoir.

Les jours, les premiers mois passèrent dans une chaleur épidémique et, avec les mauvais traitements connus, nous nous rendions vaguement compte des mortalités innombrables de Polonais, de Russes, de Français, de Tchèques, de Belges et des Juifs de tous pays d'Europe.

Nous étions absorbés par la discipline du camp et du kommando, par les appels interminables, les travaux exténuants et la nourriture combien insuffisante. Chaque jour nos camarades s'en allaient à l'hôpital épuisés, très peu revenaient, quelques noms de camarades décédés nous étaient donnés, mais ces noms sont partis de mon cerveau affaibli.

Puis vinrent les mauvais temps et les hivers rudes en Haute Silesie. Très peu vêtus, là encore notre nombre diminua.

En mars 1943, quelques camarades venant de Berkenau se trouvant à deux ou trois kilomètres d'Auschwitz nous annoncèrent qu'ils restaient 17 survivants sur 600 et, en juillet 1943, sur un ordre de Berlin, après un an de cette déportation, on donna aux Français le droit d'écrire et de



André Mortureux

recevoir des paquets, puis on nous rassembla dans un block spécial, soit disant en quarantaine, afin d'être rapatriés ou envoyés dans un camp de l'Ouest de l'Allemagne. Tous les Français du convoi du 6 juillet 1942, politiques ou non, se sont connus là pendant quatre mois, s'organisant pour vivre dans une atmosphère d'assassinat. Notre nombre était bien diminué, sur 1200 nous n'étions plus que 120, dans ce petit nombre, je n'ai pas revu votre mari, ni Métais, ni Denancé, ni Véron que je me souviens. Mais nous n'avions pas terminé nos souffrances, puisqu'en décembre 1943, nous recommencions la vie pénible du même camp d'Auschwitz. Ce n'est qu'en août 1944 que nous sommes partis par quatre trentaines, nous avons été envoyés dans différents camps d'Allemagne

et je fus des 30 qui allèrent à Orienbourg.

Là, on nous sépara encore par kommando. Je me retrouvais avec deux camarades de ce convoi de juillet 1942 pour passer l'automne, l'hiver 1944 et le printemps 1945 chez Siemens près de Berlin.

Puis ce fut avril, les bombardements massifs et dangereux, les marches forcées. Je perdus mes deux camarades. J'ai appris qu'ils étaient de retour dans leur famille. Toutes ces raisons vous montrent, ma chère camarade, que nous ne pouvons connaître à l'heure actuelle combien nous sommes de survivants de ce convoi du 6 juillet 1942.

Nous nous sommes déjà perdus de vue au départ de cette vie infernale et davantage encore au fur et à mesure que les années s'écoulaient. Notre mémoire, la mienne en

particulier me fait souvent défaut, je ne peux apporter ni précisions ni preuves sur le décès de mes camarades de convoi. Il est malheureux de vous dire, si vous n'avez pas reçu de nouvelles de juillet 1943 à juillet 44 de ne conserver que très peu d'espoir car les survivants ont envoyé dans cette année au moins 20 lettres.

Ayez du courage comme précédemment dans l'attente, nous pensons tous à eux, encore plus dans ces moments pénibles, leur souvenir, leur pensée ne s'effaceront pas.

Chère camarade, si vous croyez que mes renseignements ne sont pas suffisants, restez en liaison avec l'Amicale des Déportés d'Auschwitz rue Leroux, peut-être rencontreront-ils un déporté plus précis que moi. A toutes nos familles de martyrs, notre devoir doit être de ne pas vous laisser dans une continuelle inquiétude. Croyez à mes sincères sentiments.

A. Monjauvis

LA CORRESPONDANCE D'ANDRÉ MORTUREUX

Aincourt, le 27 avril 1941

Nous sommes arrivés ici à deux, à 2 h 15, mon camarade qui venait de purger une peine de 6 mois à Poissy. Il ne m'a pas été possible de t'écrire de Versailles car en arrivant on nous a conduit au service d'anthropométrie: empreintes, photos de face, profil et 3/4, mensurations du crâne. Tous les internes et emprisonnés passent par là. Voici donc en quoi consiste la «visite à Mr le Prefet».

Deux repas pris ici ne suffisent pas pour donner une appréciation précise sur la nourriture. Voici le dîner d'hier: potage aux légumes, suffisamment épais. Jardinière de légumes composée de pomme de terre, carottes et topinambours. Confiture genre crème de marrons.

Déjeuner dimanche, même potage, une mince tranche de rôti de boeuf, nouilles et confiture. Le tout d'assez bonne qualité et bien préparé. Le matin café noir. Si nous voulons du pain, il faut rogner sur notre ration du dîner qui est insuffisante.

Le nombre d'internés augmentant sans cesse (650 actuellement) beaucoup couchent dans les couloirs faute de place. Je n'étais pas sitôt arrivé que j'étais entouré par tous les camarades de Sevrans, Lévy, Denancé, Noaillat, Conques, Métais, Triplet. Si j'ajoute qu'ici il y a jeux d'échecs, cartes, ping-pong, bibliothèque, je peux conclure que s'il est dur pour d'honnêtes gens de se voir priver de leur liberté, de priver aussi les familles de leur soutien moral et maternel, je peux dire que les conditions de vie ici sont supportables.

Le camp est limité par une double rangée de piquets formant une haie de 1,50 m d'épaisseur avec l'adjonction de fil de fer barbelé s'enchevêtrant dans tous les sens. Des gardes mobiles en faction fusil sur l'épaule circulant entre leurs guérites, distantes de 30 m environ. Pour nous, la promenade est permise en semaine de 12h à 14h et de 17h à 19h. En moins de 10 mn on a fait le tour du camp.

Aincourt le 7 mai 1941

... Je comprends que tu voudrais bien me voir revenir à la maison, mais cela ne dépend pas de moi. On m'a remis aujourd'hui la copie de l'arrêté pris par le Préfet motivant mon envoi ici. Cet arrêté est pris en application de la loi du 3 septembre 1940 relative aux mesures à prendre sur instructions du gouvernement à l'égard des individus dangereux pour la Défense Nationale ou la sécurité publique. C'est un motif très discutable mais ici on n'a pas le droit de discuter. Il te suffit de savoir que ton papa est un honnête homme qui n'a jamais fait de tort de quoi que ce soit à ses semblables et qui a toujours fait face à ses engagements.

Ton papa est un homme qui considère le bonheur de ses semblables comme sacré, il s'est toujours efforcé dans le cours de sa vie de ne jamais rien faire pour le diminuer, bien au contraire il a consacré ses forces et son modeste savoir à augmenter ce bonheur.

Et c'est justement en raison de la «criminelle» prétention de vouloir le bonheur de mes semblables qu'on me classe parmi les «individus dangereux pour la sécurité publique» comme les voleurs et les assassins.

Ici chacun passe son temps selon ses goûts et ses capacités. Beaucoup façonnent dans le bois toutes sortes d'objets: ronds de serviettes, couverts à salade. J'ai même vu un camarade tressant une semelle de corde pour se faire des espadrilles.

La nourriture étant insuffisante, un peu partout des camarades installent des popotes en plein air. Un vieux seau percé remplace le fourneau. Des légumes et des pâtes cuisent dans des boîtes de conserve. Les plus deshérités vont près des cuisines et choisissent dans les épiluchures ce qu'il y a de meilleur pour faire une soupe. .

Aincourt le 18 mai.

... Je vois que tu as un grand espoir que je sorte bientôt d'ici. Tu me parles de démarches sur lesquelles tu aurais un faible espoir. J'ignore la nature de ces démarches mais j'espère qu'elles ne mettront pas en balance ma dignité d'homme et tiens à t'avertir que de toutes façons, je ne sortirai d'ici que la tête haute...

Aincourt le 1er juin 1941

... Tu me demandes d'écrire au Maréchal, mais c'est par ordre de ce bon maréchal que j'ai été envoyé ici. Dès son arrivée au pouvoir notre bon Papa Pétain n'a-t-il pas dit que nous devons nous préparer à souffrir si nous voulons que la France renaisse?

En apprenant que vous n'aviez pas de viande depuis 15 jours j'en arrivais presque à regretter de t'avoir demandé de m'envoyer de la nourriture. Et pourtant si tu savais comme nous avons faim...

Paris le 27 juin 1941 - 14 h 30

Ma chère Marie

Partis à 70 d'Aincourt pour une destination inconnue. Si tu es quelques jours sans nouvelles, ne t'inquiètes pas. Je ne serai peut être pas plus mal où nous allons. Métais, Cayet, Deneux, Conques, Denancé sont avec moi. Je t'écris de l'autocar qui nous emmène.

Compiègne, le 2 juillet 1941

Arrivés hier après avoir passé trois jours au fort de Romainville. Nous sommes sous l'autorité allemande depuis le 27 juin. Nous ne pouvons écrire qu'une carte tous les 15 jours et une lettre par mois, mais on peut nous écrire autant qu'on veut.

Lettre clandestine du 13 juillet 1941

Ma chère Marie,

Je profite d'une circonstance tout à fait exceptionnelle pour te faire parvenir cette lettre qui te permettra de connaître notre situation exacte.

Nous sommes environ 1200 internés. Il en arrive toujours des nouveaux et de différentes régions (Nancy, Rennes, Dijon). A l'instant il vient d'en arriver encore une trentaine dont trois femmes. L'une d'elle est mère de trois enfants; Il y avait ici trois autres femmes.

J'ai retrouvé ici Maire Hajje ainsi que Messieurs Boitel et Pitard et Henri Sellier ancien ministre socialiste et une centaine de Russes blancs dont un prince Romanoff hériter du Tzar. Depuis quelques jours tous les Russes (soviétiques compris) ont été mis à part derrière des barbelés.

Notre vie ici serait acceptable si ce n'était l'insuffisance de nourriture. Nous touchons 1/4 de boule de pain pour 24h (moins qu'à Aincourt) A midi une demie assiettée de légumes avec un morceau de viande gros comme le pouce et une demie cuillère à soupe de confiture ersatz. Le soir une cuillère à soupe de graisse sans saveur qui ressemble à de la graisse de bœuf et une demie cuillerée de confiture. Deux fois par semaine, nous avons la soupe le soir avec un petit morceau de viande. Inutile de te dire qu'avec un tel

régime nous sommes continuellement affamés quoique la cuisine soit meilleure qu'à Aincourt.

Quant à l'hygiène, cela laisse beaucoup à désirer. Il y a bien des lavabos dans tous les bâtiments mais par manque de pression on ne peut guère s'y laver; il faut aller au lavoir où il n'y a que deux robinets. Pas de douches. Des médecins, mais pas de dentistes. Après avoir été 24 et 26 par chambre nous sommes maintenant 20.

Nous ne travaillons pas en dehors des corvées habituelles de soupe et de nettoyage. La discipline est moins dure qu'à Aincourt. Nous sommes libres de nous promener toute la journée à travers le camp qui est bien dix fois plus vaste que celui d'Aincourt. Appel le matin à 7 h et le soir à 18 h 30. Nous pouvons nous promener jusqu'à 22h. Ici, nous avons le droit de lire des journaux dont la lecture des communiqués sur la guerre germano-soviétique constitue pour nous une partie de rigolade.

Compiègne le 17 juillet 1941

Il y aura trois mois le 24 que je suis arrêté et je m'étonne que l'enquête me concernant ne soit pas encore terminée. Ce qui est sûr, c'est qu'il te faut de l'argent pour vivre toi et nos deux enfants. L'Administration me doit mes versements pour la retraite. Insiste pour obtenir une avance ou qu'on vous aide à vivre d'une façon ou d'une autre.

Lettre clandestine du 6 août 1941

... Les rations ont encore diminuées : 4 cuillerées à soupe de lentilles dans des petites louches de bouillons. Le matin 1/4 de café et toujours 1/4 de boule de pain (200 grammes environ) pour 24 heures. Il n'y a que le mardi et vendredi que nous mangeons mieux car nous avons des

<p style="text-align: center;">RECOMMANDATIONS AU PUBLIC.</p> <p>Ne vous faites pas délivrer et ne faites pas délivrer à d'autres consommateurs plusieurs cartes d'alimentation. Ne faites pas classer autrui et ne vous faites pas classer vous-même dans une catégorie qui n'est pas la sienne ou la vôtre. Ne vous faites pas attribuer indûment des suppléments et n'aidez pas à l'obtention de suppléments injustifiés.</p> <p>Ne vous appropriez pas, ne conservez pas, même sous votre encre, et n'utilisez pas les cartes, les coupons et les tickets d'aliment.</p> <p>Ne trahissez pas de cartes, de coupons et de tickets de consommation.</p> <p>Ne livrez pas et ne faites pas livrer de denrées soumises au régime de la carte d'alimentation, sans remise de tickets ou de coupons, ni des quantités supérieures à celles indiquées par les coupons ou les tickets.</p> <p>En agissant ainsi, vous manquez à votre devoir de bon citoyen et vous vous exposez, outre les sanctions de droit commun, aux peines prévues par les lois sur le ravitaillement.</p>	<p style="text-align: center;">RÉPUBLIQUE FRANÇAISE NAVITAILLEMENT GÉNÉRAL</p> <p style="text-align: center;">MODE D'UTILISATION DE LA CARTE D'ALIMENTATION</p> <p>La carte se compose d'une couverture et d'un encartage dit feuille de coupons, qui comporte pour chaque mois dix coupons numérotés de 1 à 10. Chaque de ces coupons correspond à une denrée déterminée pour la consommation de six mois à l'expiration desquels la feuille de coupons est remplacée par les soins des municipalités contre remise de COUPONS D'ÉCHANGE, par une feuille valable pour les six mois suivants.</p> <p>Le Gouvernement détermine les denrées contingentes et le coupon auquel elles correspondent.</p> <p>Pour les denrées achetées au jour le jour, le consommateur échange, où et quand il lui est indiqué, le coupon contre des tickets de consommation dont le total correspond à la ration allouée pour le mois, aux consommateurs des diverses catégories suivant le taux fixé pour chacune d'elles; ils ne sont valables qu'à la date qu'ils portent. Pour les autres denrées, elles sont acquises contre remise directe de coupon ou détaillant à qui incombe l'obligation de le débiter.</p> <p>Les coupons correspondant à des denrées contingentes, détachés par le consommateur, sont sans valeur.</p>	<p style="text-align: center;">RÉPUBLIQUE FRANÇAISE NAVITAILLEMENT GÉNÉRAL</p> <p style="text-align: center;">CARTE INDIVIDUELLE D'ALIMENTATION</p> <p>Département d..... Commune d.....</p> <p>Nom..... Prénoms..... Profession..... Sexe..... Age..... Né le..... à..... Adresse..... Délivrée le..... 19..... Signature:..... de la Mairie:</p> <p style="text-align: center;">Mairie de SEVRAN 16181-8-0182</p>
--	---	--

Imprimé à l'Imprimerie Nationale.

Malgré le rationnement (ci dessus: une carte de rationnement), en se privant elles mêmes de tout, les familles parvenant à envoyer des colis aux détenus

pâtes ou du riz sucrés et très épais.

Notre vie ici devient toujours plus intéressante par certains côtés. Depuis lundi ont commencé avec l'autorisation du commandant de camp différents cours. Je suis des cours de Français, arithmétique - géométrie, algèbre, géographie, électricité et solfège, mais il y a aussi des cours d'anglais, allemand, latin, italien, sciences usuelles, droit ouvrier. De plus, ont lieu chaque jour des conférences professionnelles. Cette semaine: agriculture, théâtre, urbanisme, architecture. Ici nous avons toutes les professions et parmi les intellectuels: médecins, dentistes, ingénieurs, avocats, architectes, etc...

Comme plusieurs camarades, j'ai adressé au commandant de camp une demande de libération par l'intermédiaire d'un camarade avocat. Mais il ne faut pas fonder un grand espoir là-dessus.

Hier un sous-off allemand nous a appris qu'il y aurait prochainement plus de 200 libérations. Mais il est à présumer que les Russes blancs et les internés non communistes ou non sympathisants formeront ce contingent de libérés. Il y a eu 20 libérés parmi lesquels le Prince Ronanoff. Des miradors élevant la sentinelle à 6 m du sol ont été construits aux 4 coins du camp. Une autre sentinelle circule entre deux miradors.

Une caisse de solidarité a été créée entre nous avec l'assentiment du commandant du camp. Cette caisse (cotisation 2F par mois) a été créée dans le but de venir en aide aux internés et à leurs familles.

Compiègne le 19 août 1941

Ma chère petite femme,

Je remercie de l'effort que tu fais présentement pour m'envoyer des colis, mais encore une fois je ne voudrais

pas que cela impose de trop grandes privations. J'ai reçu le 16 celui du 13 et celui du 14.

Il y a eu des libérations le 14. Il paraît que d'autres départs suivraient, j'espère être du nombre qui serait important.

Tu ne m'as toujours pas envoyé mon cahier de chansons, joins-y aussi quelques morceaux d'opérette car ici la musique est indispensable. Je chante non seulement avec la chorale mais seul dans les concerts que nous organisons. Le professeur a trouvé que c'est comme chanteur à voix que je devais être utilisé.

A l'instant je viens de recevoir de toi deux nouveaux colis : couvertures, vêtements, légumes, saucissons, anchois, poires, etc...

Avec tous ces colis successifs ma faim s'apaise.

Lettre clandestine du 3 septembre 1941

... Depuis le 12 août je t'ai écrit deux lettres illégales, je ferai mon possible pour t'écrire de cette façon, mais tu dois deviner que ce n'est pas commode. D'ailleurs ils ont été mis au courant par un voleur-mouchard et il y a eu avant hier une perquisition et fouille générale dans le but de trouver enveloppes et timbres. Tâche de me faire parvenir encore quelques enveloppes et timbres dans le pain fendu en biseau, quand il est frais et recolle ensuite en le pressant.

Contrairement à ce que je t'ai écrit il est inutile que tu viennes me voir. En effet, ils se sont aperçus qu'il y avait des visites à travers les barbelés et ils ont fait placer une palissade en plancher à l'endroit que je t'avais indiqué plus une limite à ne pas dépasser, faute de quoi la sentinelle a ordre de tirer. Cela est déjà arrivé plusieurs fois mais en l'air jusqu'à ce jour...

... Je suis peiné en pensant qu'on nous maintient dans une



Troupes allemandes sur le pont du canal

oisiveté presque totale alors que nos femmes sont surmenées par le travail et l'inquiétude dans un moment où la nourriture déjà trop rationnée doit être partagée avec l'interné. Et à ce propos, ma chère Marie ton poids de 40,200 kg indique assez tes sacrifices.

Avec les colis que je reçois à raison de un par semaine, même s'il n'y avait dedans que du pain, je pourrais tenir.

.... *A son fils*

Mon cher petit Jacques,

Merci de ta carte du 27 qui m'a fait grand plaisir, j'ai compris que ton professeur de piano ne voulait plus te donner de leçons gratuites. Mais console toi: plus tard tous les enfants auront une vie plus belle et avec la musique tu auras toutes facilités pour apprendre une foule de choses et jouir d'une quantité de distractions.

Continue à bien aider maman et ton petit papa sera plus heureux...

Lettre clandestine du 16 septembre 1941

.La commission des interrogatoires fonctionne à nouveau depuis samedi. Il y aurait, paraît-il de 60 à 80% de libérations. J'espère être du nombre... Mais ne te réjouis pas trop car nous pourrions être déçus.

Je t'avais dit de me supprimer deux colis, c'est que j'avais pensé que mes provisions dureraient plus longtemps. Maintenant je n'ai plus rien d'avance et attends depuis plusieurs jours le prochain colis avec une grande impatience car la faim me torture à nouveau.

Compiègne, le 14 octobre 1941 (les colis constituent toujours l'essentiel de la correspondance légale)

... Pas de lettres de toi depuis celle du 23. Reçu vendredi le colis de mémère contenant 1 kg de pain 400 gr de pain d'épices 300 gr d'haricots secs. Reçu hier colis de Louise: 500 gr de pain d'épices, 250 gr de chocolat, 500 gr de biscottes, 300 gr de crème de gruyère. Je suis très gâté en ce moment, aussi, je sens mes forces revenir.

Compiègne, le 27 octobre 1941

Ma chère petite Marie,

Dans deux jours, notre Monique aura un an. Pauvre petite enfant qui n'a presque pas connu son père. Il y eut 8 mois le 24 que je la quittais. Immobile dans son berceau, elle ne pouvait deviner ni comprendre le drame qui bouleverserait notre foyer. Que de tourments pour toi chère Marie sur qui pesait désormais toute la responsabilité de la subsistance de notre progéniture.

L'année nouvelle nous verra à nouveau réunis et nous apportera une vie paisible, soies en persuadée. En attendant, patience et courage...

Reçu le 24 le colis de légumes, fruits etc... J'insiste pour que tu ne m'envoies plus que deux colis par moi avec tes 38 kg tu as besoin de te remonter. Jacques à l'avenir, ne doit plus se priver de son chocolat ni de ses biscuits vitaminés. Garde tes pommes de terres et les carottes, tu en as trop peu. Mes camarades bourguignons qui reçoivent beaucoup de légumes m'ont beaucoup aidé depuis un mois...

Compiègne le 20 novembre 1941

... Reçu aujourd'hui le colis de pain dont je te remercie. Ne m'envoie plus de légumes dont tu manquerais plus tard. Je suis embauché comme éplucheur de légumes, travail pour lequel je touche une ration supplémentaire tous les jours. Je n'ai été que deux jours à la menuiserie. Je veux que tu me dises ton poids tous les 15 jours si tu manges bien, tu dois reprendre progressivement les kilos perdus.

Depuis que je travaille je ne suis plus de cours mais je fais encore partie de la chorale...

Compiègne le 9 janvier 1942

... Pour les fêtes, j'ai été doublement gâté. En plus des colis reçus, la Croix-Rouge a donné à la cuisine des pois cassés qui ont fourni un plat supplémentaire pendant plusieurs jours. Enfin nous avons réveillé en commun à nos frais pour Noël. Du 24 décembre au 2 janvier un programme distrayant a été mis debout par les internés avec l'assentiment des autorités allemandes: une exposition (peinture, dessins, sculptures, poésies, produits régionaux) le tout classé par régions. A la scène des sketchs, chansons, poésies, folklore, théâtre, conférences, sport. Le 4 a eu lieu une vente aux enchères au profit de notre caisse de solidarité.

Compiègne le 25 janvier 1942

Ma chère petite femme,

Merci du colis reçu le 22 janvier. Les légumes avaient un peu souffert du gel, mais cet arrivage a été bien accueilli par tous, car depuis le 28 décembre nous mettons légumes, pâtes, café, potages concentrés en commun pour faire une seule cuisine (économie de combustible) et fournir un plat chaud chaque soir à chacun et surtout à ceux qui ne reçoivent que peu ou pas de colis. Tous les soirs nous faisons la soupe pour 27 ou un plat de pâtes ou légumes lorsque le stock le permet.

Manges tu réellement mieux? J'ai peur que tu me dises cela pour calmer mon inquiétude et que tu t'imposes de grandes privations.

... On a froid, on a faim. Partout on n'entend parler que de misère et de mort. Les enfants à la cantine n'ont eu, aujourd'hui qu'une soupe, un fromage, une orange. Après le déjeuner, ils sont dehors par n'importe quel temps... et combien d'autres choses que je pourrais te citer. Et tu voudrais que l'on ait bon moral !...

Compiègne le 12 février 1942

...Des visites sont actuellement accordées individuellement. Il faut faire ta demande au Commandant du camp. Je serais si heureux de te voir avec les enfants. Visite de 10 minutes.

Lettre clandestine du 16 avril 1942

... L'interruption des sanctions nous a permis de mieux nous alimenter et je me sens mieux; Je te demande de m'envoyer à nouveau 600 francs chaque mois en raison du prix élevés de la cantine. Et puis un gros effort est fait ici pour notre caisse de solidarité pour venir en aide aux internés nécessiteux et à leur famille. Et j'aime mieux me

priver de manger que de manquer à ma cotisation habituelle. Il faut penser aux familles sans ressources qui n'ont même pas la maigre allocation aux internés. J'espère avoir bientôt ta visite avec nos deux enfants.

Lettre de son épouse (retournée à l'envoyeur)

Sevrans le 21 juin 1942

Mon cher petit André,

Sans nouvelles de toi depuis le 30 mai. Il est 18 h 30 nous revenons de promenade. Le dimanche je ne suis jamais à la maison. Je vais toujours chez des amis. Ils m'ont donné une bouteille de haricots verts en conserve pour toi. Les dimanches sont toujours très tristes: tout le monde est en famille; J'ai bien du travail et du mal je te certifie, je n'ai pas le temps de coudre un point. Les jours passent vite malgré tout et l'on demande tous les jours à être plus vieux.

Monique grandit, mais elle a grandit, c'est vraiment gentil à cet âge là, et je suis bien heureuse de l'avoir, sans elle je ne sais ce que je deviendrais, la vie est si triste et si bête. Le jardin me prend beaucoup de temps, il est assez beau. Il fait un temps superbe, vous pouvez prendre des bains de soleil pendant que nous travaillons comme des nègres.

Je pense que tu auras tes colis gratuits par la Croix-Rouge et que je toucherai quelque chose pour les enfants. Nous attendons toujours le mois de mai pas encore payé.

Tes trois chéris qui t'aiment
Marie.

Dernière lettre d'André, jetée du train qui le conduisait à Auschwitz

Le 6 juillet 1942

Ma chère petite femme,

Je ne sais si cette lettre te parviendra car, à l'heure où je t'écris, j'ignore encore de quelle façon je vais pouvoir l'expédier... Je t'écris d'un «40 hommes, 8 chevaux» qui va nous conduire (1000 environ) nous ne savons où ; mais nous savons que nos anges-gardiens manquent de bras et il est possible, même probable qu'ils nous envoient dans leur pays. En tous cas, nous partons pour un long voyage car nous avons touché des vivres pour trois jours.

Conques, Deneux et Cayet ne sont pas du voyage, restés où ils sont avec 600 autres parmi lesquels certains seront libérés. Toi qui voulait que je travaille et bien je vais

travailler. Ma pauvre chérie tu dois être bien inquiète, car dans mon avant dernière carte écrite le 26/06 m'a été retournée. Prétexte: écrit trop fin. Je faisais allusion au bombardement du camp par avion car je tenais à te rassurer pour que tu ne crois pas que j'étais parmi les victimes (3 morts, une dizaine de blessés) quinze bombes sont bien tombées sur le camp à 1h30 du matin. Les bâtiments A3 et A4 ont été touchés. C'est un miracle qu'il n'y ait pas eu plus de victimes. Tu dois avoir maintenant le colis retourné (trop lourd). Ils ont appliqué la mesure avant la date en représailles de l'évasion de 19 internés parmi lesquels Cogniot notre doyen. Cette période est fertile en événements. Sois pleinement rassurée sur ma santé; notre bâtiment n'a pas été atteint par le bombardement, aucun copain de notre patelin n'est victime.

Malgré le colis retourné, je n'ai pas trop souffert de la faim mais cela tombe mal car le premier colis de juillet n'est pas arrivé avant notre départ.

Je me demande si ce colis va suivre.

A la fouille on m'a pris 100 francs. Je n'ai donc plus d'argent. Ne fais aucune réclamation avant que tu reçoives de moi la première lettre de ma nouvelle adresse. Nous supposons que s'ils nous font travailler nous serons mieux nourris, mais ce n'est qu'une supposition.

Et toi ma Chère Marie, comment vas-tu? Il ne faut pas que mon départ là-bas te crée de nouvelles



Jeunes Sevransais sur les marches de l'église de la Madeleine, à Paris, le 11 novembre 1944.

inquiétudes, autrement dit il faut que tu sois courageuse, toujours et jusqu'à mon retour, comme tu l'as été jusqu'alors. Le retour est peut-être plus proche que nous pouvons le prévoir. Et Jacques, et Monique? Leur santé est-elle meilleure? Pauvres chéris, heureusement que j'ai eu la chance de les voir il y a peu de temps. Soignez-vous bien tous trois, l'essentiel étant de conserver la santé. Quant à moi, je suis en bonne forme en ce moment, et le travail manuel (s'il n'est pas trop dur) ne pourra que me faire du bien.

Il est 13h30, nous sommes à Chalons s/Marne. partis ce matin à 9h30 de Compiègne, on nous a réveillé à 3h... 15h pas de doute! Nous sommes à Bar-le-Duc (direction l'Allemagne). Quoiqu'il arrive, bon courage, confiance et patience. Je vous embrasse bien des fois mes trois chéris.
André.

LA CONDAMNATION

LETTRES DE ROGER LE MANER

Franc Tireur et Partisan (FTP) sevranaise né en 1923, membre de l'Organisation Spéciale (OS, proche du parti communiste) dès 1942, Roger Le Maner fut arrêté, jugé et déporté. Il est mort au camp de Bergen Belsen en mai 1944, à l'âge de 21 ans. Dans ces deux lettres à sa famille, il relate son procès et sa condamnation.

Jeuudi 28 janvier 1943 (8 h 30 du matin) . Mes chers parents. Enfin voici une longue lettre de votre fils. Aujourd'hui jeudi matin je me sens dans une forme resplendissante pour vous remercier d'abord, pour vous embrasser ensuite. Excusez moi si ces jours-ci je vous ai un peu délaissés mais je me sentais vraiment incapable de faire l'ombre d'une lettre raisonnable ; d'abord la sur-excitation passagère provoquée par le premier passage devant les magistrats, ensuite la dépression qui suivit, le tout augmenté du flot de cochonneries qui me sort du visage depuis plusieurs jours; Enfin, aujourd'hui, je veux vous faire plaisir; Voilà donc.

Lorsque vendredi dernier je suis arrivé au Palais, ce fut d'abord une station de 2 ou 3 heures dans la souricière derrière les 36 carreaux de grande renommée. Inutile de vous dire que j'étais fébrile et me présentais de la façon suivante : pas rasé depuis un mois et demi, la tête enveloppé dans un pansement blanc, le tout agrémenté d'un sourire angélique bien fait pour apitoyer les plus sévères magistrats...

Vers 1 h _ on nous sort de ce taudis et sérieusement encadrés, nous allons cheminant à travers les innombrables souterrains qui devaient nous amener dans la salle de consommation de divorce. Lieu où

nous assîmes et attendîmes (assis, c'était dur pour moi du fait qu'il n'était nécessaire de louvoyer d'une fesse à l'autre afin d'éviter des douleurs trop violentes qu'une longue station sur mon postérieur eut amené). 13 h 30, 40, environ, léger coup de sonnette et, imposants et théâtraux, apparurent les "Juges" : un président, deux assesseurs, en rouge tous les trois ; les encadrant deux messieurs habillés avec la robe d'avocat et de l'extrême et redoutable personnage (pas si redoutable au fond) l'Avocat Général en rouge, du plus beau rouge. Le tout

portant lunette et couvert de décorations.

J'étais placé presque immédiatement devant eux séant tout bien que mal e mal tarabiscoté dans mes bandes. Enfin passons. Les interrogatoires commencèrent et se poursuivirent durant 5 h d'affilées interrompus seulement par les minutes de suspensions, qui nous permirent d'aller fumer une cigarette dans le couloir en parlant avec les copains et les gardes. Je vous dirai plutôt de vive voix l'objet de ma déposition assez courte qui fit assez sensation pour que l'avocat de concert avec Maître Odette Moreau présente également, m'en fissent compliment. Je me suis efforcé d'être concis, précis, assuré et formel dans mes déclarations. Cela se poursuivit jusqu'aux



alentours de 7 h du soir. Ensuite, retour à la souricière le panier, et l'arrivée à la Grande Maison vers 8 h 30. Cette "promenade m'avait permis de glaner quelques nouvelles pour nous tous des mieux accueillies".

La semaine de vendredi à mercredi se passa dans l'attente. Hier donc, revoyage dans panier, réattente à la souricière et revoyage dans les souterrains et reapparition, fin des interrogatoires et plaidoirie des avocats. Mais avant réquisitoire du procureur. En substance assez calme à notre égard, prenant parti de notre extrême jeunesse. Personnellement il n'eut pas d'arguments massifs contre moi mais laissa planer une grosse suspicion. Ce que Maître Noireaut réfuta magistralement avec élégance, fermeté et un tantinet de moquerie; Elle a fait, j'en suis sûr le maximum qu'il lui était possible de faire surtout devant cette Cour qui n'est pas comment dirai-je... impartiale...

Sur ce l'audience fut relevée et du fait de l'absence d'un avocat de Troyes remise à vendredi où finalement le verdict sera rendu. Alors demain, revoyage. La semaine est très chargée. Maintenant, passons aux pronostics. Je n'en ferai absolument aucun car j'en suis incapable. Personne ne pourrait avec assurance fixer le résultat d'une pareille affaire; Allez comprendre quelque chose : trop de preuves : condamnation. Pas assez de preuve : grosse suspicion : condamnation ou alors qu'il leur prenne envie d'être larges, compréhensifs et surtout justes, nous pourrions facilement nous retrouver en famille dimanche au plus tard.

Alors pas de pronostics. Beaucoup d'espoir, car malgré tout il faut tout de même, il faudra tout de même qu'on nous relâche, car il n'y a rien de commun entre nous et Weidmann par exemple.

Je continue. Parlons maintenant de chose plus matérielles. Je veux par là vous remercier encore et jamais assez pour les efforts que vous faites pour moi. Toutes les douceurs que vous me faites parvenir sont trop bonnes et trop succulentes pour le lieu où je me trouve. Malgré ces agréables odeurs, ces mets au goût délicieux, tout ici à un arrière goût amer. Mais ceci m'incite et me vaut le plaisir de vous embrasser littérairement d'autant plus que je ne puis le faire de bon cœur comme je le voudrais.

Cette lettre, j'espère sera la dernière et je veux sur elle, sur ce malheureux papier reporter toute l'affection que je n'ai pu vous prodiguer depuis bientôt vingt ans que je suis inutilement à votre charge.

Si le hasard ou le sort veut que nous soyons réunis prochainement, j'espère qu'il sera dans ma possibilité de vous rendre au moins un minimum, de vous donner la main avec plus d'assurance que je ne l'ai fait précédemment. Et ce sera sur ce vœu que je terminerai cette dernière (?) lettre, qui j'espère et comme toujours vous accueillera et sera accueillie le mieux du monde, c'est-à-dire en espérant que votre santé est au meilleure et que vous avez bon espoir.

Je vous embrasse, je vous quitte momentanément, et je compte les heures qui me séparent encore et peut-être de vous.

Votre fils avec toute sa gratitude.

Roger

Paris, le 29 janvier 1943 à 6 h environ

Mes chers Parents,

Et voici le coup de masse est donné. Vous avez dû en être averti quelques minutes après moi. Ces 15 mois qu'ils m'ont généreusement donnés avec un plaisir des plus grands, j'espère que nous les leur feront payer très prochainement.

Je suis malheureux pour vous qui encore une fois être déçus et affligés de me voir dans les pattes de cette justice que nous bouleverserons bientôt.

Mais je veux tout de suite vous rassurer, parce que quoiqu'il en fût, il ne fallait pas vous attendre à me voir sortir. N'importe comment le camp de concentration m'attendait à la fin. Mais je sais que vous ne vous illusionnez guère. Alors bon courage ! Bon courage à vous, à vous qui peinez et souffrez plus que moi ! En effet, s'il ne tenait qu'à moi, je serais sinon impassible, au moins satisfait. C'est un brevet qu'ils viennent de me décerner et heureux ceux qui pourront en avoir de pareil. Il sera gagné avec beaucoup de souffrance, pour vous surtout et malheureusement. Mais je compte et nous comptons vous rembourser intégralement après de toute ces misères. Puisque ce régime pourri signale les prémices de son effacement par ces condamnations semblables, soyons heureux, réjouissons-nous et franchement regardons l'avenir.

Il faut vivre avec l'avenir, mais il faudra un jour regarder en arrière pour châtier durement ceux qui sont cause de tant de peine eux et leurs plats valets.

Mes chers parents, considérez moi comme parti travailler contre ma volonté outre-Rhin. D'autres souffrent physiquement, et moralement plus que nous. Ce sera à nous d'aider à les délivrer et à vous rendre enfin heureux pour effacer toutes les années tristes, terribles même que vous avez endurées depuis toujours.

Enfin, revenons au présent. Ne vous inquiétez pas trop et surtout ne considérez pas mon enthousiasme comme faux. Je vous fait peut être du mal, par cette "joie" mais à la réflexion vous reconnaîtrez que c'est là le meilleur parti à prendre dans cette situation. Le plaisir que je comptais avoir en vous revoyant et en vous embrassant ne sera que plus grand d'ici les quelques mois me restant, nous restant à faire.

Sachez que lorsque je serais libre, vous aussi, nous tous le serons enfin.

Cette liberté si chèrement payée paraîtra meilleure comme un met délicat qu'une cuisinière prépare sous les yeux d'un bambin, amoureusement, longuement, afin que celui-ci puisse s'en délecter d'autant plus.

Je vous embrasse encore, toujours, en mettant tout mon cœur et je fais le vœu de mettre toute ma volonté à vous rendre heureux plus tard.

A demain, mes chers parents, quand mon énervement passager sera passé, je vous donnerai plus de détails. Avec tout mon amour filial et en vous répétant : courage l'issue est proche.

Votre fils aimé : Roger

UN REVOLVER SUR LA TEMPE

JEAN LELONG

Parmi les nombreux souvenirs des temps de guerre qui remontent à la surface, sollicités par les conversations qui entourent le cinquantenaire de la Libération, voici celui d'un moment de vive tension vécu, en Centre ville, par une équipe d'urgence de la Croix Rouge en juin 1944

Début juin 1944: «Un groupe de résistants aurait attaqué et exécuté trois motocyclistes allemands puis jeté les corps dans le canal de l'Ourcq pour s'emparer de leurs armes et munitions» (La Résistance en Seine-Saint-Denis. 1940 - 1941. Joël Clesse - Sylvie Zaidman Ed. Syros Page 445).

Au début juin, vers 21h30 j'accompagnais un groupe de secouristes qui avait participé à un cours de secourisme donné à la Salle Paroissiale, avenue de Villepinte (Gabriel Péri) jusqu'au pont du canal; c'était une habitude que j'avais prise afin de les sécuriser.

Arrivés à la hauteur de la grande grille de la propriété des Sœurs sur la place du marché (Place G. Bussière) nous aperçûmes un soldat allemand qui venait de la gare et avançait en titubant. Il tenait dans sa main droite un revolver de gros calibre et criait en articulant difficilement mais cependant assez claire pour être entendue et comprise cette phrase: «*Venger Kamarad*».

Je fis mettre la dizaine de secouristes derrière moi en file indienne en leur demandant de marcher normalement. L'allemand nous regarda et vit nos brassards de la Croix Rouge Française. Il avança vers la place.

Je ne sais pourquoi Joseph Carrière quitta soudainement la file en s'enfuyant.

Le soldat en se retournant, alerté par le bruit des pas, tira sur Joseph Carrière qui, blessé, s'écroula au milieu de la rue. Nous le relevâmes et le conduisîmes dans la maison qui précède l'actuelle Caisse d'Épargne. Il saignait abondamment et nous lui posâmes un garrot puis en le tenant, moi sous les aisselles et sa femme Paulette par les pieds, nous le conduisîmes au dispensaire.

Alors que nous nous trouvions devant la boulangerie (actuellement une agence immobilière), l'Allemand, qui était resté sur la place avec certainement l'intention de se venger, revint sur nous et braqua son revolver sur Joseph. C'est alors que Paulette s'écria: «*Ah, non, pas toujours le même...!*»

L'allemand dut comprendre car il mit son revolver sur ma tempe droite.

C'est froid le canon d'un revolver sur une tempe!

Néanmoins je savais que dans ce cas c'est par le regard que l'on dompte un fauve; je regardais alors calmement dans les yeux le soldat allemand.

Combien de temps dura cet instant ou la mort me guettait? Je ne sais plus.

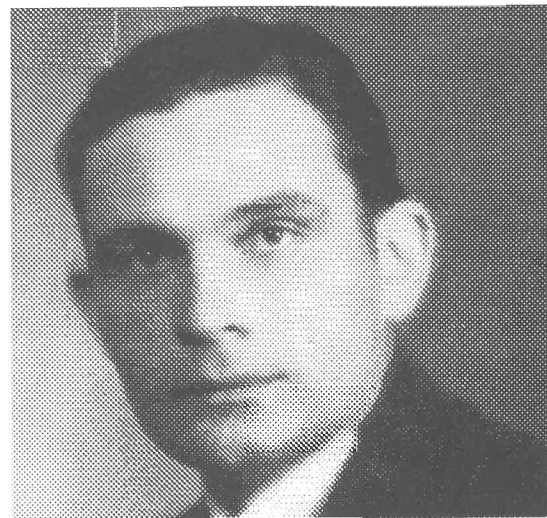
Ce dont je me souviens, c'est du bras noir qui se posa sur l'épaule du soldat, des quelques mots prononcés en

allemand, du revolver qui quittait mon front, et de la silhouette de deux soldats, l'un habillé en vert, l'autre en noir qui s'en allaient vers la place en se donnant le bras.

C'est je crois à ce soldat allemand mobilisé à la gare de Sevrans comme le précisait sa tenue noire que je dois la vie. Pendant que cette scène se déroulait, mon beau-père Mr Fortier et ma femme alertés par le coup de feu étaient sortis et ma femme fût retenue par mon beau-père qui lui dit: «*ne bouge pas, laisse Jean faire, attendons*». Peut-être, lui avait-il vu l'allemand cheminot se diriger vers nous; par ailleurs il me connaissait.

Nous attendions un enfant; Denise était enceinte de sept mois. Durant 24 heures l'enfant ne bougea plus. Le Docteur Lenfant vint faire une piqûre à Denise. Elle eût un panaris dans l'immédiat puis deux mois après un joli petit garçon que nous appelâmes François et tout fut alors oublié. C'est la vie... Le temps efface ce que l'on croit indélébile.

UN POLICIER PATRIOTE



On sait le rôle qu'ont joué, dans l'insurrection parisienne, les fonctionnaires de la Préfecture de Police. Mais bien avant 1944, des policiers ont agi, prenant de très grands risques, pour protéger des Français. Ainsi André Mannon, inspecteur à Aulnay, qui, en 1941-42, prévint plusieurs communistes du quartier des Trèfles, mais pour certains hélas trop tard, d'une arrestation prochaine.

LA CROIX ROUGE

JEAN LELONG

Les équipes d'urgence de la Croix Rouge Française ont joué un grand rôle, en particulier durant les trois jours de combats sevransais qui devaient aboutir à la libération de la ville, fin août 44.

Le 23 juillet 1943 je reçus du Directeur de la Croix Rouge Française un ordre de mission me chargeant de l'organisation et de la Direction des Equipes d'Urgence de la Croix-Rouge Française pour la commune de Sevrans. Quelques jours auparavant ma mère avait eu la visite de Mme Dubar-Lorthiois, Présidente de la C.R.F. locale. Après un court entretien elle lui annonça ma nomination à ce poste de responsabilité. Son mari était Directeur de la Défense Passive. Mais lui avait 52 ans, et moi un peu plus de 22 ans.

Ma mission consistait à recruter des personnes qui acceptent de s'engager dans un organisme sanitaire qui nécessitait une compétence, une discipline et un dévouement total. J'étais seul pour ce faire. Il me fallait donc trouver l'encadrement: un adjoint et cinq «chefs d'équipes».

M. Cl. Gasnier fut mon adjoint, et Messieurs Spigalia, Fougerard, Savinel, Salmon, Deleye et Bugeon mes chefs d'équipes. Ensuite il fallait trouver des infirmières diplômées : nous eûmes : Me Emery, responsable du dispensaire Municipal, puis Mlle S. Spigaglia, Mme Laengel, Mr Oudinet, Mme Deschamps, Mlle J. Caulier. Les soeurs de Saint Vincent de Paul se joignirent à nous: Soeur Catherine, Soeur De cazes, Soeur Cherest.

Au début 1944 nous étions 104 répartis en 5 équipes. De septembre 43 à mars 1944, 79 diplômes de secouristes avaient été décernés. Tous les cours et les exercices d'intervention avaient été suivis avec assiduité et attention.

C'est ce qui nous permis de soigner 20 blessés et de relever 12 morts.

La toilette des morts déposés dans la pièce arrière de la Salle Paroissiale et leur mise en bière furent faites par nos équipiers et équipières.

Quant aux interventions pour les journées des 27 et 28 août, elles sont précisées dans les rapports de: la première équipe (chef Mr Salmon), la seconde équipe (chef Mr Spigaglia), sur l'aide apportée à la population au matin de la libération de Sevrans, et du résumé des opérations adressé au Directeur National des équipes d'urgence.

Pour nous permettre d'intervenir même en cas de combat, je disposais de la circulaire 3248 du Général Von Stulpnagel rédigée en allemand, au verso et traduite en français au recto.

9 septembre 1944. 2ème Equipe

Monsieur le Responsable des équipes d'urgence de Sevrans,

Je vous rends compte qu'à la suite de l'intervention de la 2ème Equipe pendant les journées de bataille des 27-28-29 août, il est nécessaire de réapprovisionner nos musettes et notre mallette de produits suivants qui ont été utilisées et qui nous font désormais défaut.

Savoir: 2 ampoules sérum antitétanique (reste 0), 3 flacons d'éther, 2 flacons d'alcool, 15 pochettes «pansement individuel + Rouge», 5 rouleaux «pansement Américain», 5 paquets «pansement individuel Ministère de la guerre», 13 rouleaux de gaze x 005, 5 rouleaux de gaze x 0.10, 4 boîtes Albuplast x 0.01, 4 boîtes Albuplast x 0.02, 2 garrots, 6 étiquettes garrots, 1 seringue 2cc, 2 aiguilles 30 - 8/10

Le Chef d'Equipe

RAPPORT SUR L'AIDE CROIX-ROUGE FRANÇAISE APPORTÉE A LA POPULATION AU MATIN DE LA LIBÉRATION DE SÉVRANS

«En ma qualité de Vice président de la C.R.F. et Responsable des E.U. je me suis rendu le 27 août 1944 lors des événements précédant la libération de la ville, chez Monsieur Dupré Secrétaire de Mairie pour mettre au point dans chaque secteur la répartition du stock de farine C.R.F. que j'avais charge de faire distribuer le cas échéant aux enfants.

Le fait suivant s'est alors produit:

Une voiture spécialement affectée au transport du lait destiné aux enfants était en stationnement devant la maison de Mr Dupré, ses occupants Messieurs Lassaille et Gossuin venant lors d'un essai de départ d'être mitraillés par les Allemands, qui barraient la route de Soissons et de Tremblay où devaient se rendre les intéressés pour prendre possession dans des fermes des 200 litres de lait quotidien, ce qui les décida à faire demi-tour.

C'est dans cette localité située à six kilomètres de Sevrans qu'ils ne pouvaient se rendre.

Envisageant la situation vue l'urgence qu'il y avait d'assurer la distribution aux nombreuses personnes qui attendaient, je décidais de franchir le barrage coûte que coûte.

Sollicitant de Monsieur Lassaille et de Monsieur Gossuin employé communal qui l'accompagnait un sur-saut d'énergie et de dévouement, je fus mis en garde par

Monsieur Dupré qui m'objecta avec juste raison que mon brassard C.R.F. vu de distance lui paraissait ne pas se distinguer du brassard F.F.I. pour apporter une garantie de sécurité aux occupants de la voiture et à moi-même, et que si je parlais c'était à mes risques et périls et que l'expédition était sous mon entière responsabilité.

Je portais à leur connaissance la circulaire 3048 du Général Von Stunagel adressée à la C.R.F. et à ses membres et les directives à suivre en zone effective de combat, et je décidais à user de cette prérogative pour accomplir ce que je considérais comme un devoir devant la menace où nous nous trouvions de voir les enfants manquer de lait pendant un laps de temps indéterminé.

Montant alors sur l'aile avant de la voiture, la camionnette s'ébranla en direction de Villepinte à 9 heures un quart.

Arrivé en vue du poste allemand qui avait une demi-heure avant mitraillé le véhicule, je descendis et marchant devant la voiture, bras levés je m'approchais du poste et couché en joue par ses occupants j'expliquais à un Allemand qui s'avança vers moi l'arme au bras qu'étant chef de la C.R.F. (il le vit par mon brassard) je désirais obtenir droit de passage et à cet effet lui remettais la circulaire citée plus haut écrite en français et en allemand. Il me fouilla alors, vérifia mes papiers, se dirigea vers la camionnette accompagné de trois soldats en armes et procéda à une seconde vérification des papiers des occupants

de la voiture et à l'inspection du véhicule.

Nous attendîmes alors sous la menace des mitraillettes le retour du Sous-officier qui était aller soumettre à son officier la circulaire que je lui avais remise. A son retour il nous informa que nous avions l'autorisation de passer, mais que son chef était dans l'impossibilité de prévenir tous les postes, tireurs isolés, et mitrailleurs camouflés, d'avoir à laisser passer notre voiture, et que nous courrions un grand risque d'effectuer le trajet aller et retour de six kilomètres qu'il nous fallait faire pour accomplir la mission dont nous étions chargé.

Je décidais alors de marcher à pied devant la voiture qui me suivait à 10 ou 15 mètres et nous nous acheminâmes vers Tremblay les Gonesse.

Chemin faisant un piéton m'indiqua les endroits d'où les Allemands retranchés dans des trous et aux abords des meules mitraillaient sans préavis toute personne en bicyclette et toute voiture passant sur la route. Fort de ce renseignement, je faisais arrêter la voiture et me rendais bras levés au devant des postes que j'apercevais afin de leur expliquer comme je pouvais, que j'étais autorisé à passer et à revenir avec 200 litres de lait que j'avais chargé d'aller chercher. Dès que d'un signe de la main ils me signifiaient de passer, la voiture repartait et c'est ainsi que nous arrivâmes dans les fermes et prirent possession du lait.

Le retour s'effectua dans les mêmes conditions et à 12 h 30 nous remettions à la Mairie le lait tant attendu.»



La «maison des gardiens de la paix», où furent soignés les blessés

qui ont rendu possible la rédaction de ce journal,
grâce à leur aide, leurs témoignages, leurs souvenirs.

et les nombreux Sevranais

la Municipalité

de Seine-Saint-Denis),

(Maire de Sevrans, Vice Président du Conseil général

son Président d'Honneur Bernard Vergnaud,

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE ET DE LA VIE À SEVRAN REMERCIE

Reproduction interdite sans autorisation de l'éditeur

**RAPPORT SUR L'ACTIVITÉ DE LA 1ÈRE ÉQUIPE AU
COURS DES OPÉRATIONS MILITAIRES QUI SE
SONT DÉROULÉES SUR LE TERRITOIRE DE
LA COMMUNE DE SEVRAN DU 27 AU 29 AOÛT 1944**

«Le samedi 26 Août 1944, en raison de l'approche des colonnes américaines et de la résistance probable des Allemands, notre Responsable M. Lelong lançait l'ordre de mobilisation des Equipes d'Urgence et en application de ses instructions, la 1ère Equipe se fixait avec tout son matériel à la Maison de repos des Gardiens de la Paix 20, rue d'Aulnay, sous la Direction de Messieurs Salmon et Lecreux Chefs d'équipe et de M. Gasnier Responsable adjoint.

Après une journée passée dans la fièvre de l'attente, vers 18 heures en raison du couvre-feu et du grand calme qui régnait, il fut décidé de renvoyer les équipiers chez eux à l'exception de trois volontaires, MM. Gaviot, Floriot et Fayon qui assurèrent avec M. Gasnier responsable-adjoint la surveillance pendant la nuit.

Le dimanche 27 à 15 heures la bataille s'étant rapprochée de notre commune et les armes étant distribuées aux F.F.I., alerte générale et les équipiers occupèrent les mêmes positions que la veille. Des postes volants de 1ère ligne furent établis dans le parc et à 17 heures les premiers éléments américains faisaient leur apparition à Sevrans, aussitôt le combat s'engageait, et par suite de nombreuses balles qui sifflaient de toutes parts, l'ordre fut donné au personnel des postes volants de se mettre à l'abri, étant inadmissible d'exposer le personnel inutilement.

Quelques instants après, un membre des F.F.I. vint demander du secours pour une personne blessée dans le lotissement de la Mairie. A cet appel, trois volontaires répondirent présent, ce sont MM Gaviot, Floriot et Melle Emery du dispensaire Municipal qui sous la conduite de M. Salmon leur chef d'Equipe partirent immédiatement alors que la bataille faisait rage, les balles sifflaient de toutes parts, à quelque pas de leur objectif un obus explosait à moins de 5 mètres d'eux, manquant de les déshabiller tous les quatre, ils n'en continuèrent pas moins et ramenèrent au dispensaire Municipal, une femme dont le bras avait été sectionné et qui grâce à leur rapide intervention put être sauvée.

Attendus anxieusement par ceux qui étaient restés, ils rentrèrent avec la joie et la fierté d'avoir accompli leur devoir, en étant salués par ces nobles mais simples paroles de la soeur supérieure : vos camarades viennent de recevoir leur baptême du feu et du sang, ils ont été magnifiques.

Et au cours de ces trois jours de bataille, ce même élan devait être suivi par tous les équipiers, que ce soient MM Turbeaux, Fayon, floriot, Moulin, partis avec MM Lelong et Salmon, en première ligne à 20 mètres des chars ramasser et soigner des soldats américains que ce soit M. Gasnier volontaire pour aller au dispensaire chercher une ampoule de sérum physiologique, seul salut pour un soldat ce même volontaire qui, quelques instants après accompagna le jeune

externe (le Dr Lansecker qui s'était mis bénévolement à notre disposition) chez les pharmaciens du pays pour réquisitionner des médicaments de 1ère urgence, et qui aussitôt après remontait à la ferme Petit et ramenait un Polonais blessé d'un éclat d'obus à la poitrine, que ce soit ceux qui le mardi soir, à la chute des obus sur la place du marché se sont précipités chercher les blessés, à leur retour on signale des blessés au pont blanc, M. Salmon emmène avec lui les équipiers Gaviot, Floriot et Janin jusqu'à 100 mètres de la barricade allemande pour y relever un soldat américain et les ramène sains et saufs malgré les balles qui sifflaient à leurs oreilles, Janin retourne dans le même secteur pour chercher des papiers et du linge à une blessée qui devait être évacuée sur Vallère Lefèvre, le même équipier volontaire avec Gaviot pour retourner une troisième fois dans le même secteur pour panser un américain blessé légèrement par un éclat d'obus à la jambe.

Signalons également la conduite de Mademoiselle Jacqueline Herblot qui vient de subir une grave intervention chirurgicale et qui voulut malgré tout se joindre à nous, de sa sœur, qui bien malade a tenu à assurer son service, de Melles Benech et Bosquet qui accomplirent leur tâche avec un véritable dévouement, de Melles Moulin et Bourgeois, Mme Bussière, qui sous la direction de Mme Salmon se mirent à la disposition de la Sœur Supérieure pour mettre de l'ordre dans la maison et s'occuper des divers travaux nécessités par l'occupation de l'établissement par les équipiers.

Le 29 août au soir, alors que les cloches sonnaient l'allégresse de la Libération, grâce à la générosité d'un certain nombre de commerçants et à l'initiative des équipiers Moulin et Turbeaux ainsi qu'à la générosité de parents d'équipiers qui fournirent le ravitaillement pour le repas, nous pûmes tous nous réunir autour d'une table bien garnie et terminer ainsi dans la joie ces journées commencées dans l'épreuve.

A l'issue de cette soirée, le responsable adjoint adressa quelques paroles de remerciement aux équipiers, à la Sœur Supérieure pour son accueil tout à fait familial et demanda à ce que l'on observe une minute de silence à la mémoire de tous nos compatriotes qui ont été le prix de la libération.

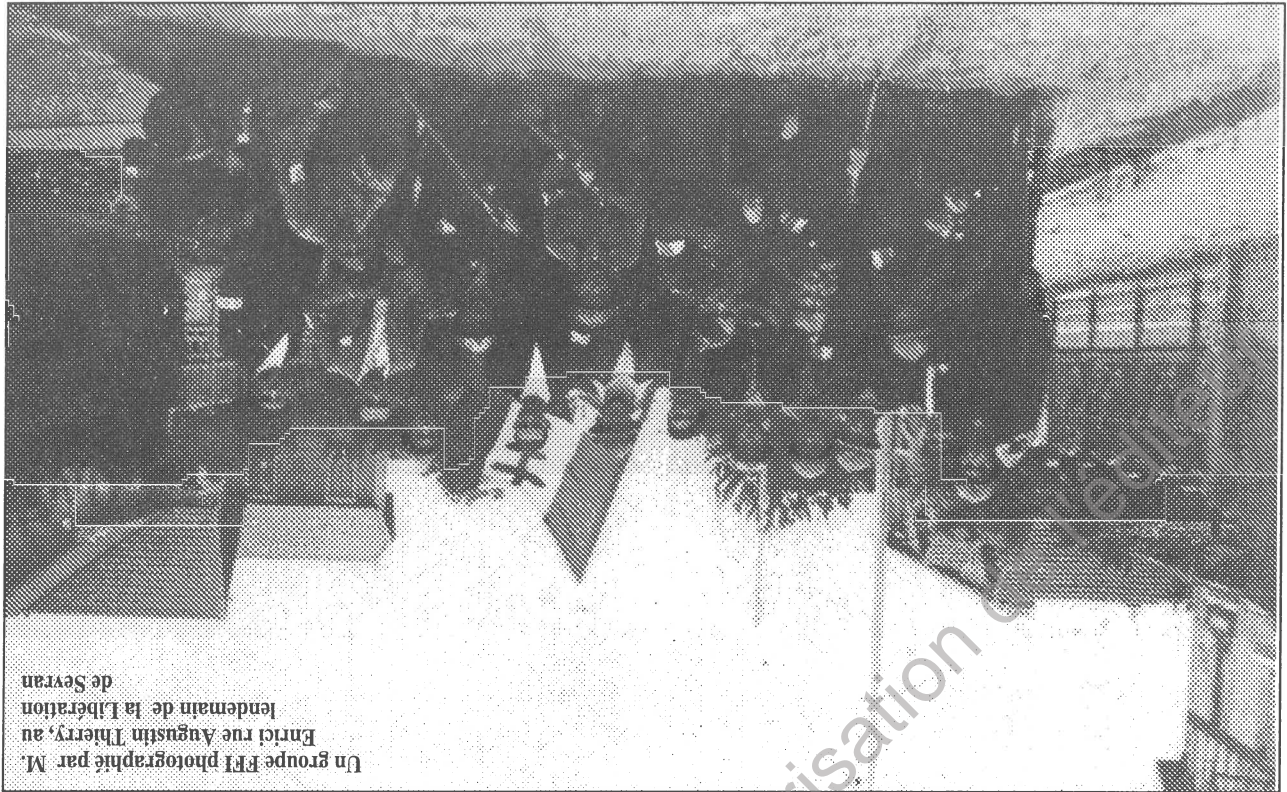
Sœur Gérest répondit à ces remerciements en précisant qu'en tant que Chef de Service Sanitaire, elle était notre mère et qu'elle n'a fait, en conséquence, que de nous entourer de toute sa sollicitude maternelle.

Le lendemain matin 30 août, la 1ère équipe avec les autres participa à la protection des champs de bataille.

En résumé, nous pouvons conclure que tous nos équipiers ont accompli magnifiquement leur devoir au mépris le plus absolu des dangers avec un cran et une bravoure exemplaire; ils avaient une âme de feu dont la lumière devenait par instant une flamme révélatrice de l'intensité de leur énergie.

Nous avons sous nos ordres des «chevaliers d'Assas» qui n'hésitèrent à aucun moment à offrir leur vie pour sauver leur prochain.

A Sevrans, le 3 septembre 1944»



Un groupe FFI photographé par M.
Emiel rue Augustin Thierry, au
lendemain de la Libération
de Sevrain

Reproduction interdite sans autorisation de l'éditeur